



LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX  
DU CANADA DU

# CANAL-DE-ST. PETERS ET DE ST. PETERS

*Plan directeur*



Parcs Canada Parks Canada

Canada



FÉVRIER 2009

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX  
DU CANADA DU

# CANAL-DE-ST. PETERS ET DE ST. PETERS

*Plan directeur*

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2009.

This publication is also available in English.

Directeur  
Unité de gestion du Cap-Breton  
Agence Parcs Canada  
a/s du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg  
259, chemin Park Service  
Louisbourg (Nouvelle-Écosse)  
B1C 2L2  
Canada

Tél : 902-733-2280  
Fax : 902-733-2362  
www.pc.gc.ca

Catalogage avant publication de  
Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada  
Lieux historiques nationaux du Canada  
du Canal-de-St. Peters et de St. Peters,  
plan directeur / Parcs Canada.

Publ. aussi en anglais sous le titre :  
St. Peters Canal and St. Peters  
National Historic Sites of Canada  
Management Plan.  
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 0-662-72452-6  
NO DE CAT. : R64-105/37-2006F

1. Lieu historique national du Canal-de-Saint Peters (St. Peter's, N.-É.)—Gestion.
2. Lieu historique national de Saint Peters (St. Peter's, N.-É.)—Gestion.
3. Canaux—Nouvelle-Écosse—Gestion.
4. Lieux historiques—Canada—Gestion.
5. Lieux historiques—Nouvelle-Écosse—Gestion.
6. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
7. Parcs nationaux—Nouvelle-Écosse—Gestion.
- I. Titre.

FC2314.S34P3714 2006  
971.6'98  
C2006-980203-3

**Images sur la page couverture :**

À GAUCHE : *Parcs Canada*; À DROITE : *Dale Wilson, 2003*; ARRIÈRE-PLAN : *Parcs Canada*

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal-de-St. Peters et de St. Peters. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal-de-St. Peters et de St. Peters.

*Le ministre de l'Environnement,*

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

**Jim Prentice**



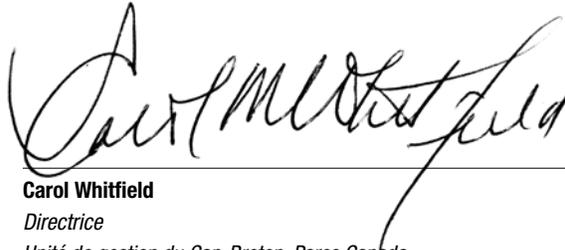
## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

**Carol Whitfield**  
*Directrice  
Unité de gestion du Cap-Breton, Parcs Canada*



## Résumé

Le lieu historique national du Canada (LHNC) du Canal-de-St. Peters fait partie du réseau national des canaux du Canada et commémore le rôle des canaux dans le transport commercial au pays. Le LHNC de St. Peters est reconnu comme le site du fort Saint-Pierre, un poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle acquis par Nicolas Denys pour commercer avec les Mi'kmaq, et de Port Toulouse, une colonie française avec une présence militaire témoignant de la rivalité entre les Anglais et les Français de 1713 à 1758. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a recommandé la commémoration du canal de St. Peters et de St. Peters en 1929.

Les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters sont liés par des éléments historiques et géographiques communs et par l'évolution historique de l'endroit. Ils sont tous deux situés dans le village de St. Peters, dans le comté de Richmond, sur la côte sud-est de l'île du Cap-Breton, à 86 kilomètres au sud de Sydney et à 120 kilomètres au sud-ouest du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg. Le LHNC du Canal-de-St. Peters fait partie du LHNC de St. Peters, un lieu plus vaste administré par Parcs Canada. Le canal est une voie navigable à vocation à la fois récréative et commerciale, que les bateaux empruntent pour se diriger vers le lac Bras d'Or ou en revenir. On a enregistré environ 1 000 passages à l'écluse en 2003 et en 2004. Cet endroit sert d'aire d'utilisation diurne aux visiteurs venant par la route et donne accès au parc provincial Battery situé du côté est du canal.

Ce document est le premier plan directeur des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters. Étant donné les liens étroits qui existent entre ces deux LHNC, un seul plan directeur a été élaboré pour les deux. Ce plan vise à assurer leur intégrité commémorative, notamment l'application des principes et

pratiques de gestion des ressources culturelles. Un énoncé d'intégrité commémorative a été formulé pour chacun des lieux historiques. Tout en respectant l'objectif principal, le plan directeur est également un document d'orientation proposant des possibilités d'expériences mémorables pour les visiteurs, d'éducation du public et d'appui pour ces lieux historiques nationaux.

Voici les mesures de gestion prioritaires de ce plan directeur :

### *Préservation des ressources culturelles*

- Préparer un plan qui explique de façon détaillée comment on préservera la valeur patrimoniale des ressources culturelles associées au LHNC du Canal-de-St. Peters et des ressources situées sur les terres appartenant à Parcs Canada à l'intérieur du LHNC de St. Peters
- Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'appuyer les efforts de ce dernier pour contrôler l'érosion côtière à Fort Toulouse

### *Soutien et éducation du public*

- Préparer un plan de mise en valeur du patrimoine et s'assurer que les messages liés à l'importance historique nationale sont communiqués et compris
- Élaborer une stratégie de diffusion externe à l'égard de ces LHNC pour l'intégrer à un plan global concernant tous les lieux historiques nationaux au Cap-Breton
- Mesurer sur place l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine, à l'aide d'un sondage sur la satisfaction des visiteurs et d'autres outils d'évaluation
- Former le personnel du canal afin de développer ses compétences de base et sa capacité de communiquer les messages clés aux moments opportuns

***Expériences mémorables pour les visiteurs***

- Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour élaborer un plan d'aménagement paysager visant à relier les deux lieux historiques nationaux au parc provincial Battery.

***Relations extérieures et partenariats***

- Parcs Canada s'emploiera à resserrer ses liens de collaboration avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à mener divers projets d'intérêt mutuel avec le Comité Unama'ki et la Chapel Island First Nation.
- Renforcer les relations avec la collectivité de St. Peters.
- Élaborer une stratégie de commercialisation pour les deux lieux historiques

nationaux, à titre d'élément du plan de Parcs Canada pour la commercialisation du Cap-Breton.

- Accroître la visibilité du canal de St. Peters en améliorant la signalisation et en collaborant avec les partenaires pour le faire mieux connaître dans les principaux documents de promotion touristique régionaux et provinciaux.

***Fonctionnement et administration***

- Préparer un plan de sécurité publique et mettre à jour les règlements de sécurité visant les plaisanciers.
- Sensibiliser davantage les visiteurs et la population locale aux normes et règlements de sécurité applicables.

## Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé .....	vii
<b>1.0 Introduction</b>	
1.1 Cadre et contexte.....	1
A. Vue d'ensemble du LHNC du Canal-de-St. Peters .....	1
B. Vue d'ensemble du LHNC de St. Peters.....	2
1.2 Aperçu historique.....	2
1.3 Importance du réseau des lieux historiques nationaux .....	4
1.4 Contexte législatif et stratégique de la planification de gestion.....	5
<b>2.0 Intégrité commémorative</b>	
2.1 Énoncé des objectifs de commémoration .....	7
2.2 Résumé des énoncés d'intégrité commémorative .....	7
A. Lieu désigné.....	8
B. Ressources culturelles.....	8
C. Messages.....	11
<b>3.0 Énoncé de vision</b> .....	13
<b>4.0 Préserver les ressources culturelles</b>	
4.1 Ressources culturelles de niveau I en place .....	15
4.2 Objets historiques .....	15
4.3 Autres ressources patrimoniales.....	16
<b>5.0 Soutien et éducation du public</b>	
5.1 Auditoires .....	19
5.2 Mise en valeur du patrimoine et diffusion externe.....	20
5.3 Relations extérieures et partenariats de collaboration .....	21
<b>6.0 Expériences enrichissantes pour les visiteurs</b> .....	25
<b>7.0 Ressources naturelles</b> .....	27
<b>8.0 Exploitation et administration des lieux</b> .....	29
<b>9.0 Analyse des répercussions et évaluation environnementale</b> .....	31
<b>10.0 Mise en œuvre</b> .....	33

Annexe 1 : Information supplémentaire tirée des énoncés d'intégrité commémorative	
A. Autres ressources patrimoniales .....	37
B. Messages .....	38
C. Description et évaluation des ressources culturelles .....	40
Annexe 2 : Tableau d'intégrité commémorative.....	43

**Cartes**

CARTE 1: Contexte régional .....	3
CARTE 2: Lieu et contexte .....	9
CARTE 3: Plan du lieu .....	10

## 1.0 Introduction

En 1929, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a recommandé que le canal et le village de St. Peters soient désignés lieux historiques nationaux. St. Peters a été reconnu comme étant à l'emplacement du fort Saint-Pierre, un poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle acquis par Nicolas Denys pour commercer avec les Mi'kmaq, et de Port Toulouse, une colonie française avec une présence militaire témoignant de la rivalité entre les Anglais et les Français de 1713 à 1758. Le canal de St. Peters a été inscrit au réseau national de canaux du Canada.

Le premier plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) du Canal-de-St. Peters et de St. Peters donne à l'Agence Parcs Canada une orientation stratégique concernant la préservation et la mise en valeur du patrimoine et la gestion des ressources culturelles dont elle est responsable. Il est conforme à l'énoncé d'intégrité commémorative de chacun des LHNC. Il guide aussi Parcs Canada dans sa collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en vue de préserver et de mettre en valeur les ressources culturelles d'importance nationale associées au LHNC de St. Peters et situées dans le parc provincial Battery. Étant donné les liens historiques et géographiques entre les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters et l'évolution historique de l'endroit, un seul plan directeur a été élaboré afin de donner une orientation commune aux deux LHNC. Ce plan directeur est le résultat d'un processus de planification commencé en 1999, qui a fait appel aux suggestions du public pour élaborer l'orientation future des deux lieux. Il donne un cadre de travail en vue d'une planification subséquente plus détaillée concernant ces lieux.

### 1.1 CADRE ET CONTEXTE

Les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters sont situés dans le village de St. Peters au sud-ouest de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. (Voir la CARTE 1 : Contexte régional.) Le village se trouve à environ 56 kilomètres à l'est de Port Hawkesbury sur la route 4, à 86 kilomètres au sud de Sydney et à 120 kilomètres au sud-ouest du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg. Le village de St. Peters (population d'environ 1 720 habitants, selon le recensement de 2001) sert de centre de services local. Il compte une épicerie, une quincaillerie, une pharmacie, des maisons d'accueil pour personnes âgées et une marina. Les racines historiques du village se retrouvent dans les noms des attractions locales (p. ex. Musée Nicolas Denys) et des groupes (p. ex. Village on the Canal).

#### A. VUE D'ENSEMBLE DU LHNC DU CANAL-DE-ST. PETERS

Le LHNC du Canal-de-St. Peters est entièrement administré par Parcs Canada et est situé à l'intérieur des limites du LHNC plus vaste de St. Peters. Le canal a relevé de Transports Canada jusqu'en 1972, lorsque l'administration du canal et des biens connexes a été transférée à Parcs Canada.

Le canal donne accès au lac Bras-d'Or à partir de l'océan Atlantique. Situé sur un isthme étroit et bordé des deux côtés par des pentes abruptes, il est adjacent au parc provincial Battery. Il a 800 mètres de long et environ 8 mètres de large et ne compte qu'une seule écluse de 91,4 mètres de longueur et de 14,5 mètres de largeur qui permet le passage de bateaux ayant un tirant d'eau de 4,9 mètres. Un pont tournant, au gabarit de passage de 6 mètres, enjambe le canal; il est actionné à partir de la maison du pont sur la rue Denys.

Aux deux entrées de l'écluse, des portes à double verrou compensent les changements de niveau d'eau causés par la marée. En plus de l'écluse et du pont tournant, le site comprend la maison du maître-éclusier du XIX<sup>e</sup> siècle, l'immeuble administratif et divers entrepôts.

Le canal de St. Peters est le seul canal d'importance historique nationale encore utilisé au Canada atlantique et est un point de repère historique majeur pour le village de St. Peters et l'île du Cap-Breton.

## B. VUE D'ENSEMBLE DU LHNC DE ST. PETERS

Le LHNC de St. Peters contient les ruines du fort de Nicolas Denys, un poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle enfoui dans le jardin de la maison du maître-éclusier, les vestiges de certains ouvrages de terre étant encore visibles. Les ruines de la colonie française du XVIII<sup>e</sup> siècle de Port Toulouse sont situées à l'intérieur des limites du parc provincial Battery. Ensemble, les vestiges du fort et de la colonie constituent le LHNC de St. Peters.

Le LHNC de St. Peters est une propriété de 14 hectares administrée par Parcs Canada, à l'intérieur de laquelle se trouve le LHNC du Canal-de-St. Peters. Il est administré conjointement par l'Agence Parcs Canada (responsable du fort Saint-Pierre) et le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse (responsable du parc provincial Battery, adjacent au canal et à l'intérieur duquel se trouvent les vestiges de Port Toulouse).

### 1.2 APERÇU HISTORIQUE

Autrefois, les Mi'kmaq installaient leurs camps saisonniers dans les environs de St. Peters, d'où ils avaient un accès facile à l'océan Atlantique par un sentier de portage depuis le lac Bras-d'Or, ainsi qu'à toutes les parties de leur territoire dispersé. Même si aucune preuve écrite n'a encore été découverte, il est probable que la présence des Mi'kmaq ait attiré les pêcheurs portugais, basques et français dans la région, dès les années 1500. Les cartes du XVI<sup>e</sup> siècle indiquent la présence d'un campement de

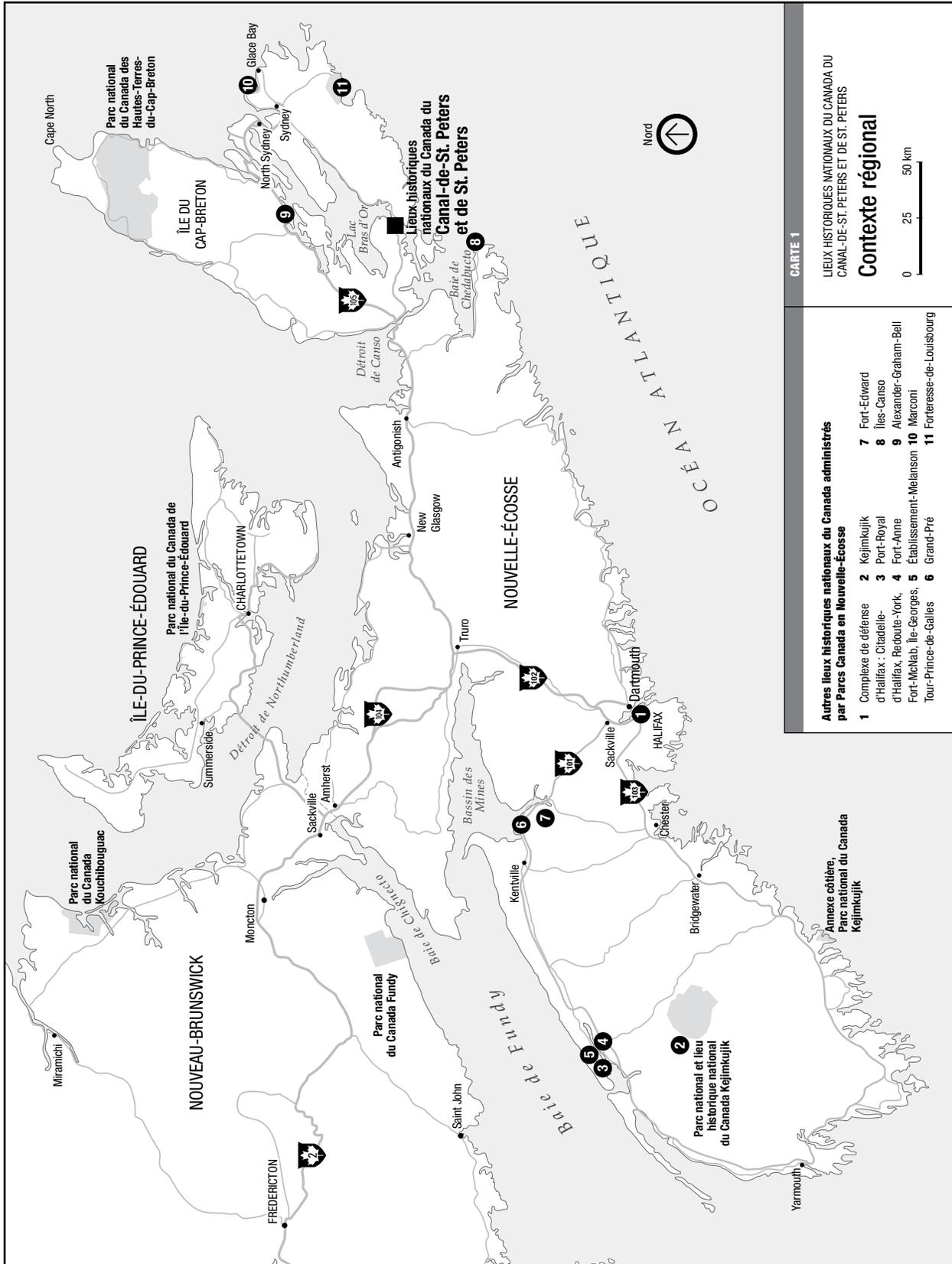
pêche portugais, San Pedro, quelque part au Cap-Breton.

Dans les années 1630, des marchands pleins d'initiative venus de La Rochelle, en France, établirent dans la baie de St. Peters une petite colonie fortifiée appelée Saint-Pierre. La Compagnie de la Nouvelle-France leur accorda des droits de pêche et de traite des fourrures dans la région.

En 1650, Nicolas Denys, un autre entrepreneur et marchand venu de La Rochelle, prit possession de cette colonie. Pendant son séjour, il encouragea les Mi'kmaq à échanger des fourrures contre des marchandises importées d'Europe. Pour faciliter l'expédition et le transport à travers l'isthme, le vieux sentier de portage devint un chemin de halage sur lequel les navires de Nicolas Denys étaient tirés par des bœufs ou des hommes. Pendant l'hiver de 1668-1669, un incendie majeur détruisit tous les bâtiments de Nicolas Denys à Saint-Pierre. Le poste de traite fut abandonné et Nicolas Denys alla s'établir au Nouveau-Brunswick. En 1924, Nicolas Denys fut désigné personne d'importance historique nationale en raison de son rôle de pionnier dans la traite des fourrures et l'industrie de la pêche dans la région du golfe, de son livre sur l'Acadie (1672) et de sa nomination à titre de gouverneur et de lieutenant-général de la côte et des îles du golfe du Saint-Laurent, de Canso jusqu'à Gaspé, en 1654. On peut trouver une plaque commémorant l'importance historique nationale de Nicolas Denys à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Le chapitre suivant de l'histoire de Saint-Pierre a commencé en 1713. Cette année-là, après avoir perdu la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve aux mains des Britanniques, les Français s'établirent à l'île du Cap-Breton, et Saint-Pierre fut rebaptisé Port Toulouse. Le centre de la colonie était situé à environ un kilomètre à l'est du vieux poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'intérieur des limites actuelles du parc provincial Battery. Le secteur du poste de traite fut renommé Petit Saint-Pierre.

Port Toulouse devint l'un des trois grands ports établis par les Français sur l'Isle Royale. C'était un important centre d'approvisionnement pour Louisbourg. Les Français, soucieux de protéger la colonie et le transport à travers l'isthme, construisirent sur



la côte des ouvrages de terre de petite taille protégés par des palissades, qu'ils appelèrent Fort Toulouse. À l'intérieur du fort, il y avait le quartier du commandant, la caserne des soldats, une chapelle et d'autres structures.

Les Français ont entretenu des liens étroits avec les Mi'kmaq en les rencontrant régulièrement. En 1745, puis en 1758, les Britanniques détruisirent le fort et la colonie au cours des guerres pour la suprématie en Amérique du Nord. Des colons britanniques s'installèrent ensuite dans la région. L'un d'entre eux, Lawrence Kavanagh Jr., marchand irlandais influent dont la famille avait grandement contribué au développement de St. Peters, s'établit non loin des ruines de Port Toulouse. En 1793, la guerre éclata entre la France révolutionnaire et la Grande-Bretagne et, pour se protéger, les Britanniques construisirent le fort Dorchester, au sommet du mont Grenville, point culminant de la région.

Au moment de la création du village actuel de St. Peter's au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouveaux colons empruntaient l'ancien chemin de halage de Nicolas Denys. Ils installèrent des traîneaux sur l'isthme pour pouvoir haler les bateaux vers le lac Bras-d'Or, bénéficiant ainsi d'une voie plus courte et mieux protégée pour accéder aux colonies qui se développaient autour de Sydney.

Vu le volume croissant du trafic, on fit des plans pour remplacer le sentier de portage par un canal de navigation. La première étude de faisabilité fut commandée en 1825, mais la construction du canal ne débuta qu'en 1854. On entreprit alors l'aménagement d'un passage d'environ 800 mètres de long à l'endroit le plus étroit de l'isthme. Après 15 années de travaux d'excavation, de dynamitage et de forage, une ouverture d'environ 30 mètres de large était taillée à travers une colline de granit massif d'une hauteur de 20 mètres. Ce passage fut étonné et l'écluse construite et, en 1869, le canal devint enfin réalité.

Des problèmes dans la conception initiale et la construction, conjugués aux pressions exercées par les politiques et entrepreneurs

du Cap-Breton, entraînent un important programme de reconstruction, qui commença en 1876. La voie navigable fut approfondie et élargie et une nouvelle écluse construite juste à l'ouest de l'écluse initiale. Le canal rouvrit en octobre 1880.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le canal eut encore besoin de réparations. En fait, en 1910, l'écluse fut décrite comme « [TRADUCTION] devenant rapidement inexploitable ». Les travaux de reconstruction recommencèrent en mai 1912 et continuèrent jusqu'en janvier 1918. L'extrémité atlantique du canal fut réalignée avec la construction d'une nouvelle voie navigable et d'une autre écluse, juste à l'ouest du canal initial. Le mur est de la deuxième écluse demeura en place pour faire la jonction avec la nouvelle écluse élargie. Pendant ces travaux, on remplaça le pont tournant en bois du côté du lac par un pont tournant en acier. Le nouveau pont commença à fonctionner en avril 1919. En 1985, l'Agence Parcs Canada termina d'importants travaux de restauration de l'infrastructure. Le canal fonctionne maintenant entièrement.

### 1.3 IMPORTANCE DU RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters font partie d'un ensemble national de plus de 900 lieux historiques nationaux, dont 9 canaux en état de fonctionner. Chaque lieu illustre un aspect important de l'histoire du Canada. Ces lieux commémorent des centaines d'années d'histoire à travers une riche diversité de thèmes qui englobent les sphères politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale de la vie des habitants du Canada. Les lieux historiques nationaux constituent un héritage considérable et irremplaçable. En les préservant, nous assurons leur pérennité au profit des générations futures. Ils appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et nous aident à mieux comprendre l'évolution du Canada à travers les siècles et le pays dans son ensemble.

#### 1.4 CONTEXTE LÉGISLATIF ET STRATÉGIQUE DE LA PLANIFICATION DE GESTION

Tous les lieux historiques nationaux appartenant à l'Agence Parcs Canada ou administrés par elle sont gérés à l'intérieur d'un contexte législatif et stratégique commun. Leurs plans directeurs doivent être préparés en conséquence.

- La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) confère à Parcs Canada la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Conformément à cette loi, il faut préparer des plans directeurs pour les lieux historiques nationaux appartenant à l'Agence Parcs Canada ou administrés par elle et les réviser tous les cinq ans.
- Les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) comprennent la politique sur les lieux historiques nationaux, la politique sur les canaux historiques et la politique sur la gestion des ressources culturelles, applicables aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters. Ces politiques donnent une orientation à suivre lorsqu'un aspect particulier n'est pas mentionné dans un plan directeur.
- La Politique sur la gestion des ressources culturelles décrit les éléments pratiques de la gestion des ressources culturelles, notamment l'inventaire, l'évaluation, la mise en valeur des aspects historiques, la surveillance et la révision. Cette politique établit les exigences relatives à l'évaluation de la valeur historique et à l'élaboration de l'énoncé d'intégrité commémorative.
- La Politique sur les lieux historiques nationaux définit les objectifs du programme des lieux historiques nationaux, ainsi que les rôles et les responsabilités dans l'administration de ce programme. Elle décrit les formes de commémoration et oriente les mesures de préservation et de mise en valeur de ces lieux particuliers.
- La Politique sur les canaux historiques donne une orientation stratégique à la gestion de la navigation et des ressources patrimoniales, plus précisément la protection des ressources, la mise en valeur du patrimoine, l'utilisation appropriée et la collaboration avec les partenaires.



## 2.0 Intégrité commémorative

La principale responsabilité de l'Agence Parcs Canada à l'égard des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters est d'en assurer l'intégrité commémorative. Par intégrité commémorative, on entend l'état de santé ou l'intégralité d'un lieu historique national. L'intégrité commémorative est respectée :

- quand les ressources directement associées à sa désignation comme lieu historique national ne sont ni altérées ni menacées;
- quand les motifs qui justifient son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- quand la valeur patrimoniale du lieu (y compris les ressources et les messages non liés à son importance nationale) est respectée par tous ceux dont les décisions et les actions ont une influence sur le lieu.

### 2.1 ÉNONCÉ DES OBJECTIFS DE COMMÉMORATION

L'objectif de commémoration d'un lieu historique national décrit précisément les motifs qui justifient son importance nationale, d'après les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, tirées du procès-verbal de la Commission et approuvées par le ministre.

#### *Énoncé des objectifs de commémoration du LHNC du Canal-de-St. Peters :*

*Le canal de St. Peters a été désigné lieu historique national en 1929. Voici la raison donnée dans le procès-verbal de 1987 pour justifier son importance nationale :*

- *Il fait partie du réseau national des canaux du Canada.*

#### *Énoncé des objectifs de commémoration du LHNC de St. Peters :*

*St. Peters a été désigné lieu historique national en 1929. Voici les raisons données dans le procès-verbal de 2000 pour justifier son importance nationale :*

- *Son rôle à titre d'emplacement du fort Saint-Pierre, un poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle acquis par Nicolas Denys pour commercer avec les Mi'kmaq;*
- *Son rôle à titre d'emplacement du Port Toulouse, colonie française avec une présence militaire témoignant de la rivalité entre les Anglais et les Français de 1713 à 1758.*

### 2.2 RÉSUMÉ DES ÉNONCÉS D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'énoncé d'intégrité commémorative d'un lieu historique national décrit ce qui est commémoré, les motifs de la commémoration, les ressources culturelles qui revêtent une importance historique nationale, leur valeur et les conditions nécessaires pour assurer leur intégrité. De plus, il définit les messages d'interprétation sur l'importance nationale d'un lieu, les objectifs d'une communication efficace et les autres valeurs patrimoniales, ressources et messages associés au lieu historique national.

L'énoncé d'intégrité commémorative sert de fondement aux décisions concernant la gestion d'un lieu historique national, mais ne prescrit ni n'interdit de mesures particulières. Il présente l'information expliquant sa valeur et offre un cadre pour l'évaluation de l'incidence des mesures proposées. Les énoncés d'intégrité commémorative des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters ont été rédigés et approuvés en 2003.

### A. LIEU DÉSIGNÉ

L'endroit désigné lieu historique national est le lieu désigné par le ministre responsable de Parcs Canada dans la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Le lieu désigné associé au LHNC de St. Peters comprend le secteur de l'isthme situé entre les rivages de la baie de St. Peters et du lac Bras-d'Or, et généralement entre les limites administratives du LHNC du Canal-de-St. Peters vers l'ouest et de Ross Brook dans le parc provincial vers l'est, à environ 500 mètres de la côte de l'océan Atlantique. (Voir la CARTE 2 : Lieu et contexte.) La valeur de St. Peters s'explique par les raisons suivantes :

- C'est le lieu où Nicolas Denys a établi un poste de traite fortifié qui a fait l'objet d'une rivalité commerciale au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle;
- C'est le lieu où se trouvent les vestiges des colonies françaises établies ultérieurement, de 1650 à 1758 (Petit Pas, Port Toulouse, Fort Toulouse) et leurs ressources souterraines respectives, datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle;
- C'est le lieu de rencontre entre les Français et les Mi'kmaq;
- Le panorama et la topographie du lieu fournissent des preuves concrètes des raisons de l'établissement d'un poste de traite fortifié;
- Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, chemin de halage a été remplacé par un canal, dont l'importance nationale a ensuite été reconnue.

Le lieu désigné associé au LHNC du Canal-de-St. Peters est la région administrée par Parcs Canada qui comprend l'emplacement directement lié à la construction et au fonctionnement du canal (Voir la CARTE 3 : Plan du lieu). Le lieu désigné du Canal-de-St. Peters est une ressource culturelle de niveau I et sa valeur s'explique par les raisons suivantes :

- Il fait partie du réseau national des canaux du Canada;
- Comme pour les autres canaux canadiens, les liens entre la voie navigable, les travaux de construction, les édifices et les éléments de l'aménagement du canal

sont des preuves concrètes de l'évolution historique de l'endroit;

- Les modifications apportées à la conception et à la construction du canal reflètent les changements dans les techniques de génie civil utilisées au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle pour la construction d'autres canaux;
- Comme plusieurs canaux situés dans d'autres parties du Canada, le canal de St. Peters a facilité la navigation et favorisé le développement économique et le commerce à l'île du Cap-Breton;
- Le canal de St. Peters a fonctionné pendant plus de 130 ans et dessert, encore aujourd'hui, la collectivité et les visiteurs.

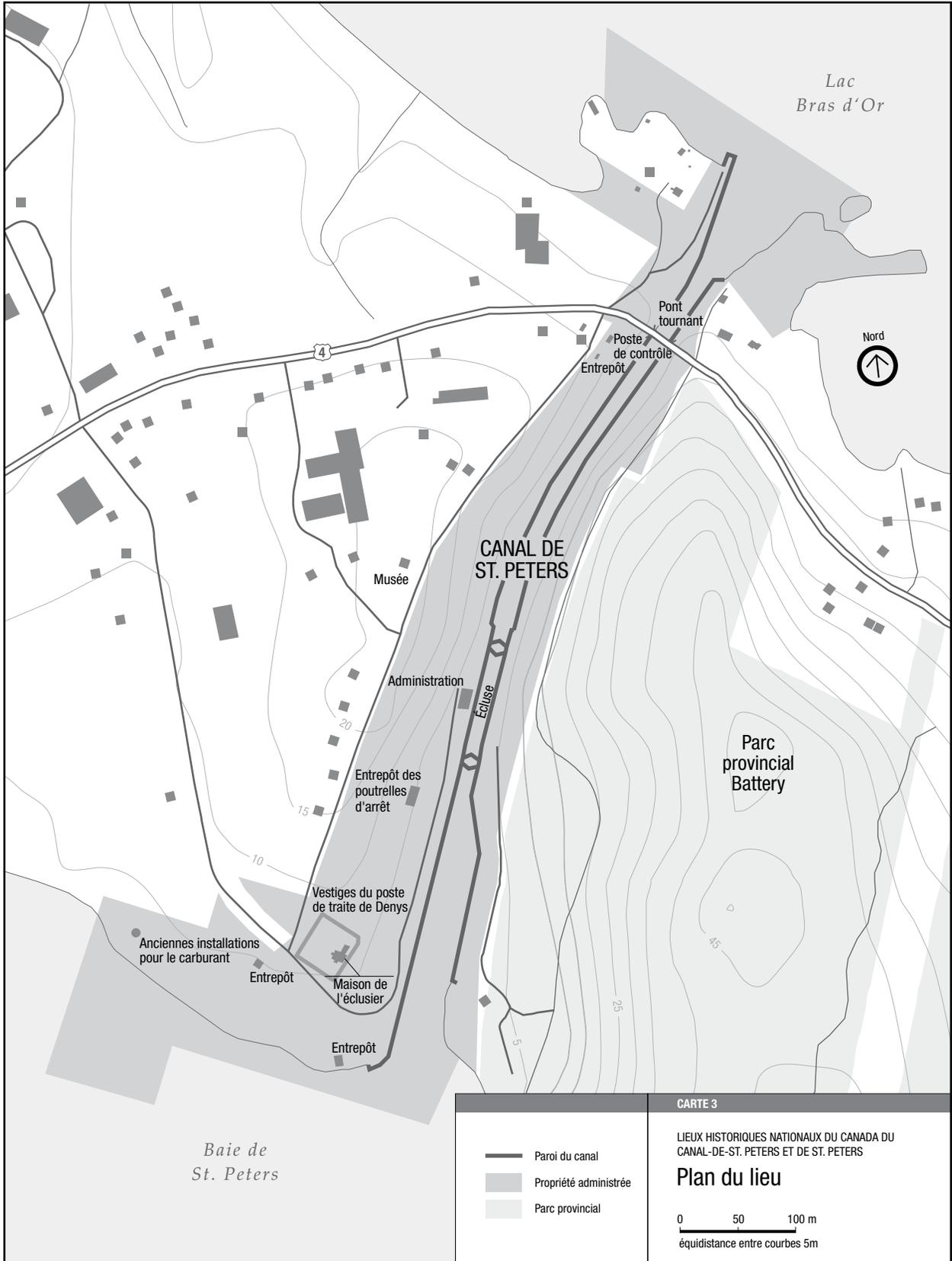
### B. RESSOURCES CULTURELLES

Selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada, les ressources culturelles directement liées aux raisons sous-jacentes à la désignation d'un lieu sont des ressources de « niveau I ». Les autres ressources et aspects culturels d'un lieu historique national dont la valeur est reconnue même s'ils ne revêtent pas une importance historique nationale sont des ressources de « niveau II ».

Les ressources de niveau I associées au LHNC de St. Peters comprennent :

- les vestiges souterrains et les éléments hors terre liés au poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle, les édifices et les autres éléments situés dans cet endroit : les ressources associées à l'établissement de la colonie française de Port Toulouse consistent en un ensemble de vestiges archéologiques, la plupart se trouvant près de Ross Brook dans le parc provincial Battery, et les ruines visibles ou documentées par les archéologues des fortifications et des structures de Fort Toulouse datant des trois périodes de construction : de 1715 à 1731, de 1731 à 1745, de 1749-50 à 1758.
- le chemin de halage sur lequel les navires de Denys étaient tirés par des bœufs ou des gens, pour franchir l'isthme.
- la collection d'artéfacts, notamment 1 100 objets, 20 os d'animaux et d'autres spécimens. La collection de Fort Toulouse





	Paroi du canal
	Propriété administrée
	Parc provincial

**CARTE 3**

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DU  
CANAL-DE-ST. PETERS ET DE ST. PETERS

**Plan du lieu**

0 50 100 m  
équidistance entre courbes 5m

comprend environ 500 objets archéologiques, comme des outils de construction, du bois brûlé, des briques, des objets ménagers en céramique, une pièce de monnaie française de 1711. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse possède et administre ces ressources, mais Parcs Canada prend soin des objets archéologiques.

Il n'y a pas de ressources de niveau 1 associées au LHNC du Canal-de-St. Peters, si ce n'est la désignation de l'endroit suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada concernant les canaux patrimoniaux (novembre 1987)<sup>1</sup>. Toutes les ressources du LHNC du Canal-de-St. Peters sont administrées par Parcs Canada.

Parmi les autres ressources culturelles et valeurs patrimoniales non associées à l'importance historique nationale de ces lieux, mais qui ont une autre valeur patrimoniale (ressources de niveau II), il y a :

- le sentier de portage et les camps des Mi'kmaq;
- les colonies françaises et acadiennes révélées par ce qui pourraient être des ruines de bâtiments d'exploitation agricole, à Petit Saint-Pierre et à Petit Pas, datant de l'époque de l'existence de Port Toulouse;
- un cimetière dont on présume que l'établissement date de la même époque que le poste de traite;
- les ruines du fort Dorchester au sommet du mont Grenville (situé dans le parc provincial Battery);
- l'infrastructure du canal, y compris la maison du maître-éclusier et les vestiges de structures connexes;
- les ouvrages de génie civil;
- le pont tournant;
- des preuves de l'évolution de la colonie, comme les vestiges de la résidence de Lawrence Kavanagh et de l'hôpital du comté de Richmond (situés dans le parc provincial Battery).

Pour obtenir de l'information détaillée sur ces ressources de niveau II, consulter l'annexe 1 : Information supplémentaire tirée des énoncés d'intégrité commémorative.

### C. MESSAGES

Les messages d'interprétation sur l'importance nationale contiennent les raisons sous-jacentes à la désignation d'un lieu historique national. Voici le message concernant le LHNC du Canal-de-St. Peters :

*Le canal de St. Peters fait partie du réseau national des canaux du Canada.*

Voici les messages concernant l'importance historique du LHNC de St. Peters :

*St. Peters est à l'emplacement du fort Saint-Pierre, un poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle acquis par Nicolas Denys en 1650 pour commercer avec les Mi'kmaq;*

*St. Peters est à l'emplacement de Port Toulouse, une colonie française avec une présence militaire témoignant de la rivalité entre les Anglais et les Français de 1713 à 1758.*

Chaque message d'interprétation est associé à un contexte qui aide à comprendre l'importance historique nationale du lieu concerné. D'autres messages sur les valeurs patrimoniales des lieux, non associées aux raisons justifiant leur désignation, ont aussi été élaborés. Ils traitent de la présence des Mi'kmaq, des premiers Européens, de l'établissement des colonies françaises et acadiennes, du développement du village de St. Peters et du réseau des lieux historiques nationaux de Parcs Canada. (Voir l'annexe 1 : Information supplémentaire tirée des énoncés d'intégrité commémorative, pour connaître le contexte et les autres messages).

<sup>1</sup> Il faut noter que les vestiges archéologiques du fort de Nicolas Denys sont considérés comme des ressources de niveau 1 pour le LHNC de St. Peters, mais comme des ressources de niveau 2 en ce qui concerne le LHNC du Canal-de-St. Peters.



### 3.0 Énoncé de vision

L'énoncé de vision d'un lieu historique national décrit l'état souhaité du lieu dans 15 ans. Il définit les résultats visés aux chapitres de la préservation du patrimoine, du soutien et de l'éducation du public et de l'offre d'expériences mémorables aux visiteurs. Le plan directeur indique les progrès à réaliser sur une période de cinq ans pour concrétiser la vision à long terme de l'avenir. Voici la vision de l'avenir des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters :

- Les Canadiens et Canadiennes et les autres visiteurs, y compris les propriétaires de bateaux, auront une meilleure compréhension de la richesse historique de ces lieux;
- Les ressources culturelles et naturelles seront protégées et appréciées conformément au mandat et aux politiques de Parcs Canada;
- L'aménagement paysager facilitera et intégrera les expériences de séjour entre le LHNC du Canal-de-St. Peters et le territoire du parc provincial;
- L'histoire des Mi'kmaq d'Unama'ki liée à la région de St. Peters sera plus élaborée et présentée au public;
- L'engagement accru des intervenants et des partenaires créera des possibilités dont pourront profiter toutes les parties;
- Le canal offrira au public une gamme d'activités aquatiques et terrestres et de possibilités de prendre connaissance de sa contribution au développement économique de la région.



## 4.0 Préserver les ressources culturelles

*La Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada guide l'ensemble des activités touchant les ressources culturelles administrées par l'Agence. Les défis posés par la gestion de ces ressources sont considérables, en particulier aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, où les ressources culturelles les plus importantes sont non seulement les plus représentatives de la valeur historique nationale des lieux, mais aussi celles dont la préservation est la plus cruciale.*

### 4.1 RESSOURCES CULTURELLES DE NIVEAU I EN PLACE

*Poste de traite de St. Peters, du XVII<sup>e</sup> siècle (ressource de niveau I, LHNC de St. Peters) :*  
Bien qu'aucune des structures du poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle ne soit visible en surface, des ruines brûlées demeurent enterrées, entre autres les bases d'une cheminée, des planchers et des effets mobiliers. Les vestiges des remblais du rempart nord et de son bastion nord-est ont été modifiés par les activités subséquentes; hormis le sol taché, plus rien ne témoigne de l'existence de la palissade. La base du mur au nord subsiste, mais elle est enterrée, comme pourraient l'être les bases des murs à l'est et à l'ouest. L'érosion a emporté la base du rempart sud. Bien qu'une portion du poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle ait disparu lors de l'érection de la maison de l'éclusier, bon nombre des vestiges n'ont pas été perturbés par les occupations ultérieures. On ignore l'emplacement exact du chemin de halage, et aucune trace de cet élément n'a encore été trouvée.

*Port Toulouse et Fort Toulouse (ressource de niveau I, LHNC de St. Peters) :*

Si des dépressions ou des crêtes en surface révèlent l'emplacement des vestiges du village de Port Toulouse, la plupart des structures sont enterrées. Aucune recherche

ou enquête archéologique n'a encore eu lieu dans les bâtiments ou dans les champs environnants. Des fosses et des dépressions du sol révèlent la présence des vestiges de Fort Toulouse, bâti par les Français et détruit par les Britanniques à deux reprises, en 1745 et en 1758. De légères fosses cernant une zone rectangulaire le long de la rive indiquent vraisemblablement l'emplacement des murs du fort de 1731 à 1745. Des fouilles archéologiques menées en 1985 ont permis de constater que les ressources archéologiques étaient abondantes, en plus d'obtenir des données sur deux structures : l'une pourrait être le poste de garde du fort de 1731 à 1745, alors que l'autre pourrait correspondre au cellier du quartier du commandant du fort de 1749-1750 à 1758. Les vestiges de Port Toulouse et de Fort Toulouse se trouvent dans le parc provincial Battery.

En général, les éléments en place sont dans un état relativement stable et non perturbé. Aucune menace connue ne plane sur le poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle; un archéologue de Parcs Canada surveille périodiquement ces ressources. L'état des vestiges archéologiques de Port Toulouse et de Fort Toulouse n'a pas été évalué, mais l'érosion côtière dans cette zone soulève des préoccupations.

### 4.2 OBJETS HISTORIQUES

Les ressources archéologiques trouvées dans le LHNC de St. Peters comprennent 1 100 artefacts, propriété de Parcs Canada et tous considérés comme des ressources de niveau I, qu'on associe au poste de traite du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'approximativement 500 objets aussi considérés comme des ressources de niveau I, mais qu'on associe à Fort Toulouse. Ceux-ci appartiennent au gouvernement de la Nouvelle-Écosse, bien qu'ils soient conservés par Parcs Canada en vertu d'une entente.

Les ressources archéologiques trouvées dans le LHNC du Canal-de-St. Peters comprennent 725 fragments de céramique ainsi que des contenants en verre, des clous et d'autres morceaux de métaux, de même que des artefacts, datant de jusqu'à 1920, qui appartenaient à la famille du maître-éclusier, tous considérés comme des ressources de niveau II. La collection de conservation associée au canal consiste en une pompe de plongée, une ressource de niveau II.

Certains artefacts ont été prêtés au Musée Nicolas Denys, à St. Peters, pour être montrés au public. Parcs Canada conserve le reste des collections dans ses entrepôts à Halifax; ces artefacts sont en bon état.

#### 4.3. AUTRES RESSOURCES PATRIMONIALES

Les autres ressources patrimoniales des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters comprennent les campements mi'kmaq, des preuves témoignant de l'établissement des colonies française et acadienne, le fort Dorchester, l'infrastructure du canal et la propriété de Lawrence Kavanagh.

On n'a pas encore retracé de vestiges des campements mi'kmaq, mais il est probable qu'on trouvera des ressources liées à ces campements à l'extrémité du canal, au lac Bras d'Or. Les ressources en place sont vraisemblablement conservées sous la terre remblayée durant la construction du canal. On ignore s'il subsiste des vestiges du sentier de portage.

L'emplacement et l'état des colonies française et acadienne de Petit Saint-Pierre et de Petit Pas sont inconnus. Les structures que les cartes historiques situaient près du canal sont probablement détruites aujourd'hui. Bien qu'on ignore l'emplacement du cimetière près du poste de traite, la tradition orale, qu'aucun document ne vient appuyer, dit qu'un squelette a été découvert durant la construction du sous-sol de la maison de l'éclusier.

Les vestiges du fort Dorchester, au parc provincial Battery, n'ont pas encore fait l'objet de fouilles archéologiques. Si les ressources existantes du fort sont enterrées, on peut discerner le contour de celui-ci, et la surface est parfaitement visible lorsque la végétation disparaît.

Un certain nombre de structures de niveau II sont associées au canal. Une restauration majeure, achevée en 1985, a permis de stabiliser l'état du canal, jugé bon; enterrés, les éléments existants du premier canal ne sont pas menacés. Instable, la maison de l'éclusier, qui n'a pas été utilisée pendant de nombreuses années, se détériore. Il serait dangereux d'en permettre l'accès aux visiteurs tant que des travaux importants touchant sa structure (c.-à-d. le toit et les planchers) et ses systèmes (c.-à-d. les systèmes de chauffage et d'électricité) n'auront pas été effectués. La maison du pont, qui a été rénovée, ainsi que le magasin sont en bon état. L'état du pont tournant est acceptable. On évalue l'infrastructure du canal chaque année.

Il ne reste plus de l'imposante résidence Kavanagh<sup>1</sup> de trois étages, dans le parc provincial Battery, que ses fondations enfouies.

Les ressources décrites dans chacun des lieux ne seront ni perturbées, ni menacées si :

- les ressources culturelles et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées;
- les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et aux pratiques de la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- les ressources culturelles et les valeurs qui s'y rattachent ne sont pas perdues ou endommagées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- les ressources culturelles et les valeurs qui s'y rattachent ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence humaine à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- la valeur historique des ressources est communiquée aux visiteurs et au grand public;
- la valeur historique des ressources est pleinement prise en compte et intégrée dans les programmes de planification, de préservation, de mise en valeur et d'exploitation;

<sup>1</sup> Ce bâtiment a servi de résidence à Lawrence Kavanagh à partir de 1811, après que la première maison ait été détruite lors d'une tempête. On a ensuite érigé le Richmond County Hospital sur ce site.

- la fonction du canal est maintenue;
- les interrelations entre les composantes du canal et les éléments du paysage sont respectées;
- toute modification au lieu ou à ses ressources culturelles est fondée sur une connaissance approfondie et le respect des valeurs historiques de ces ressources, en plus d'être précédée de recherches, de relevés et d'études appropriés;
- tous les nouveaux ouvrages du lieu ou à proximité tiennent compte du lieu et des ressources connexes, tant par leur nature que par leur envergure;
- il n'existe aucune utilisation ou menace qui diminue le potentiel de conservation à long terme, ni la compréhension et l'appréciation futures des ressources culturelles;
- les mesures de préservation sont basées sur des données propres aux ressources et non sur des données comparatives; elles sont bien documentées et visent le moins d'interventions possibles;
- des systèmes de suivi et d'examen sont en place pour assurer le maintien des ressources culturelles et le minimum de détérioration;
- la valeur historique des ressources est pleinement prise en compte et intégrée dans les programmes de planification, de préservation, de mise en valeur et d'exploitation.

#### **Buts**

Assurer l'intégrité commémorative des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters en gérant le lieu désigné, les ressources culturelles en place, la collection archéologique et les autres ressources patrimoniales de ces lieux conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.

Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en lui fournissant des conseils et du soutien dans la gestion des ressources culturelles qui revêtent un intérêt commun ou qui relèvent de sa compétence, lorsqu'il est possible de le faire.

#### **Orientation de gestion**

Parcs Canada :

- suivra la Politique sur la gestion des ressources culturelles pour gérer les ressources culturelles administrées par Parcs Canada aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, et encouragera le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à adopter et à mettre en œuvre cette politique pour les ressources culturelles relevant de sa compétence;
- préparera un plan qui expliquera de façon détaillée comment on préservera la valeur patrimoniale des ressources culturelles associées au LHNC du Canal-de-St. Peters et celle des ressources situées sur le territoire de Parcs Canada à l'intérieur du LHNC de St. Peters. Assujéti à une évaluation environnementale stratégique, ce plan devra permettre :
  - d'inventorier toutes les ressources culturelles connues qui sont liées à ces lieux historiques nationaux;
  - de retracer et de cartographier les éléments archéologiques connus et potentiels;
  - de définir comment les ressources culturelles et les valeurs qui y sont rattachées seront protégées contre les processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
  - de veiller à ce que toute modification aux ressources culturelles soit basée sur des recherches, des relevés et des études appropriés, et à ce que les valeurs historiques de ces ressources soient respectées;
  - de mettre en place des systèmes de suivi et d'examen pour assurer le maintien des ressources culturelles avec le minimum de détérioration;
  - de trouver d'autres ressources culturelles en place et d'évaluer leur état, y compris en vérifiant et en évaluant la présence de ressources culturelles liées aux campements mi'kmaq et leurs liens avec l'histoire de la traite des fourrures et le rôle de Nicolas Denys;

- tiendra compte de la valeur historique des ressources culturelles et intégrera celle-ci aux programmes de planification, de préservation, de mise en valeur et d'exploitation;
- stabilisera la maison de l'éclusier et en restaurera l'extérieur, sans exclure une stabilisation ou une restauration éventuelle de l'intérieur, si le bâtiment est un jour ouvert au public;
- collaborera avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'appuyer ses efforts pour contrôler l'érosion côtière à Fort Toulouse;
- travaillera de concert avec les propriétaires fonciers afin de préserver les ressources culturelles importantes liées à Port Toulouse qui se trouveraient à l'intérieur du lieu désigné, mais sur des terres à l'extérieur du parc provincial Battery.

## 5.0 Soutien et éducation du public

Pour s'assurer du soutien du public en faveur des lieux historiques nationaux, Parcs Canada doit offrir aux visiteurs des expériences mémorables, favoriser l'éducation du public et mettre en valeur le patrimoine. L'Agence contribuera à l'intégrité commémorative d'un lieu historique national en veillant à transmettre les messages portant sur l'importance historique nationale, car ceux-ci aideront le public à mieux comprendre l'histoire du Canada. Les efforts de mise en valeur du patrimoine pour un lieu historique national donné encouragent la fréquentation, l'appréciation et la compréhension, en plus de sensibiliser le public à l'importance du lieu. Pour réussir, il faut d'abord comprendre clairement l'importance des ressources culturelles à interpréter et leur rôle dans l'histoire, pour ensuite trouver les moyens les plus efficaces d'expliquer ce rôle historique au public. La mise en valeur du patrimoine peut se dérouler sur le lieu même ou à l'extérieur, par des activités de communication.

### 5.1 AUDITOIRES

Les destinataires visés par les efforts de mise en valeur du patrimoine et d'éducation du public déployés dans les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters comprennent les visiteurs et les personnes qui, sans visiter les lieux, manifestent le désir d'en savoir plus.

#### *Auditoires sur place*

*Propriétaires de bateaux* : Le carnet de bord du maître-écluseur indique que 1 175 passages à l'écluse se sont produits en 2003, par comparaison à 960 en 2004. Un sondage mené en 1998 (*St. Peters Canal Visitor Satisfaction Survey – Boaters*) indique que la moitié des bateaux arrivent de la Nouvelle-Écosse (18 p. 100 de l'île du Cap-Breton et 33 p. 100 de la Nouvelle-Écosse continentale), alors que la plupart des autres proviennent d'ailleurs

dans la région de l'Atlantique, des États-Unis ou d'autres pays. La plupart des bateaux utilisent le canal pour une première ou une deuxième fois. Ils doivent être éclusés rapidement pour éviter une congestion de la voie navigable.

*Visiteurs arrivant par la route* : Le *St. Peters Canal NHSC Visitor Information Project Final Report* (2001) révèle que 27 p. 100 des visiteurs des lieux sont originaires de la Nouvelle-Écosse, et qu'une faible proportion des autres visiteurs proviennent des autres provinces de l'Atlantique. Les Américains et les Canadiens habitant à l'ouest du Nouveau-Brunswick comptent les uns comme les autres pour 20 p. 100 des visiteurs. Le nombre élevé de visites répétées est surtout imputable à la présence des résidents locaux, qui marchent le long des murs du canal ou pêchent à partir de ceux-ci. Les visiteurs arrivant par la route restent généralement moins d'une heure.

*Participants à des voyages organisés* : Ces visiteurs arrivant par la route voyagent généralement par autocar. Aucune donnée de référence n'est disponible pour ce groupe. Les installations du canal en mesure de le servir sont limitées.

*Participants à des événements spéciaux* : Ces visiteurs sont surtout composés de résidents locaux qui utilisent les lieux à des fins thématiques ou pour d'autres événements publics (p. ex. les célébrations de la Fête du Canada).

#### *Auditoires externes*

*Écoles et groupes du secteur de l'éducation* : Ce groupe comprend des élèves et des étudiants de la région environnante et de l'ensemble de la province, ainsi que des participants à divers « séjours d'apprentissage ».

*Professionnels du secteur du tourisme :*

Personnes ou groupes qui organisent des séjours de façon professionnelle et recherchent de l'information en consultant des sites Web, des brochures, des guides ou d'autres médias avant que la visite n'ait lieu.

*Partenaires commerciaux :* Divers groupes de la région de St. Peters ont des intérêts variés sur les lieux (p. ex. marinas, entreprises, pêcheurs).

*Autres destinataires du grand public canadien :*

Les membres du grand public qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine ou qui œuvrent pour la préservation d'aires protégées au Canada pourraient rechercher de l'information sur les lieux en consultant Internet ou d'autres médias.

## 5.2 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DIFFUSION EXTERNE

Aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, les principaux messages sont d'abord diffusés sur place par des moyens de communication non personnels, y compris des panneaux d'interprétation expliquant le fonctionnement de l'écluse; des inscriptions de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui indiquent pourquoi chacun des lieux, c'est-à-dire le canal et St. Peters, revêt une importance nationale; un dépliant de bienvenue (offert à partir d'un comptoir de renseignements) sur place. En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, des panneaux d'interprétation supplémentaires ont été posés au parc provincial Battery pour rappeler l'importance de la région dans l'histoire des pionniers européens et des Mi'kmaq. Le maître-éclusier et le personnel du canal échangent spontanément avec les visiteurs dès que des occasions pour le faire se présentent, par exemple pour préciser le fonctionnement de l'écluse et expliquer l'importance des lieux dans l'histoire du pays. Les autres destinataires peuvent trouver de l'information sur les sites Web de Parcs Canada et de l'Institut de Louisbourg<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> À partir du site Web de l'Agence Parcs Canada, à [www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca), suivre les liens vers le LHNC du Canal-de-St. Peters ou celui de St. Peters; voir le site Web de l'Institut de Louisbourg, à [fortress.uccb.ns.ca](http://fortress.uccb.ns.ca).

*Discussion*

Les visiteurs arrivant par voie terrestre semblent comprendre les principaux messages du lieu, dans la mesure où 74 p. 100 des répondants ont répondu correctement à 4 des 6 questions posées au sujet de ces messages (*St. Peters Canal Visitor Information Project Final Report, 2001*). Toutefois, selon un sondage précédent, bien que les personnes arrivant par bateaux croient que les messages au sujet du lieu étaient bien communiqués, on n'a pu établir avec certitude qu'elles les comprenaient bien (*St. Peters Canal Visitor Satisfaction Survey, 1998 – Boaters*). Il semble que les activités actuelles de mise en valeur du patrimoine ne parviennent pas à communiquer de façon adéquate l'éventail complet des messages sur l'importance nationale des lieux à la plupart des visiteurs, et que certains messages ne soient pas saisis sans difficulté. Par ailleurs, non seulement la diffusion de messages sur les autres valeurs patrimoniales est-elle restreinte, mais il faudrait aussi améliorer les panneaux d'interprétation présents sur les lieux.

On réussira à communiquer de façon efficace les raisons expliquant l'importance du Canal-de-St. Peters et de St. Peters dans l'histoire du pays lorsque :

- l'ensemble de la mise en valeur du patrimoine fera comprendre les motifs qui justifient l'importance nationale des lieux;
- le public, qu'il s'agisse de visiteurs ou de personnes à l'extérieur auxquels il est donné de vivre une expérience de mise en valeur du patrimoine, ainsi que les personnes responsables des lieux comprendront les raisons expliquant l'importance des lieux dans l'histoire du pays;
- la communication efficace des messages ainsi que leur compréhension seront surveillées.

*But*

De concert avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et d'autres intervenants s'il y a lieu, communiquer avec efficacité l'importance nationale des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters ainsi que d'autres messages généraux, et faire comprendre la valeur patrimoniale des lieux auprès de tous les Canadiens, entre autres par des efforts fructueux de sensibilisation à l'intérieur et à

l'extérieur des lieux. En plus de rehausser les expériences de séjour offertes, cette approche permettra d'accroître la compréhension et l'appui du public en faveur de ces lieux historiques nationaux.

#### *Objectifs*

- Sensibiliser davantage les visiteurs et leur faire comprendre et apprécier l'importance des lieux aux échelles nationale, régionale et locale.
- Améliorer la mise en valeur du patrimoine dans les lieux historiques nationaux pour offrir des expériences de séjour de qualité.
- Offrir des activités de mise en valeur du patrimoine et d'éducation du public qui sont accessibles aux destinataires à l'extérieur.
- Communiquer de façon efficace des messages précis qui tiennent compte des recherches les plus récentes au sujet de ces lieux historiques nationaux.
- élaborera une stratégie de diffusion externe à l'égard des LHNC, qui fera partie intégrante d'un plan global pour tous les lieux historiques nationaux au Cap-Breton;
- mesurera sur place l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine, à l'aide d'un sondage sur la satisfaction des visiteurs et d'autres outils d'évaluation;
- formera les membres du personnel du canal afin de développer leurs compétences de base et leur capacité de communiquer les messages clés aux moments opportuns;
- continuera de collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'avancement d'initiatives conjointes visant la mise en valeur du patrimoine et, plus particulièrement, la diffusion des messages liés à Port Toulouse.

#### *Orientation de gestion*

Parcs Canada :

- préparera un plan de mise en valeur du patrimoine pour les lieux historiques nationaux dans lequel on expliquera comment les messages sur l'importance nationale seront communiqués et comment l'efficacité des stratégies de communication sera évaluée. Ce plan comprendra des recommandations pour mettre en valeur le patrimoine et sensibiliser le public à l'importance des lieux historiques nationaux, en misant sur une approche basée sur les moyens de communication non personnels, y compris :
  - du matériel imprimé facile à distribuer aux personnes arrivant par bateau (p. ex. des brochures);
  - des panneaux et des sentiers d'interprétation ainsi que des expositions sans guide à l'intention des visiteurs arrivant par la route, que compléteront du matériel imprimé et les interactions avec le personnel du canal;
  - des activités spéciales, organisées en collaboration avec de tierces parties;

#### **5.3 RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS DE COLLABORATION**

Parcs Canada voit dans la mise à contribution du public et les partenariats des moyens clés de préserver et de promouvoir les lieux historiques nationaux. Aussi l'Agence encouragera-t-elle les relations nouvelles et constantes avec la collectivité de St. Peters, la Cape Breton Regional Municipality, les groupes de préservation du patrimoine locaux et régionaux ainsi que les entreprises du secteur privé.

Le lieu administré par Parcs Canada est connu en Nouvelle-Écosse et des visiteurs de l'île du Cap-Breton comme le « Canal-de-St. Peters ». Le fait que les deux lieux historiques nationaux se trouvent dans le village de St. Peters a encouragé leur double promotion sous ce nom.

Au cours des dix dernières années, Parcs Canada a développé une relation fructueuse avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et les administrateurs du parc provincial Battery, surtout en travaillant avec eux à la conception d'une série de panneaux d'interprétation. Entre-temps, on a mis sur pied le Comité Unama'ki, qui réunit des représentants de la communauté mi'kmaq, de la Chapel Island First Nation et de Parcs

Canada, pour collaborer à la mise en œuvre de projets de mise en valeur du patrimoine à l'île du Cap-Breton.

Parcs Canada est tenu de consulter les Autochtones sur toute question susceptible d'avoir une incidence sur les droits autochtones ou issus de traités qui sont revendiqués. Parcs Canada met aussi un accent tout particulier sur l'établissement de relations mutuellement avantageuses avec les Autochtones. Parcs Canada a donc entrepris un processus de consultation sur le présent plan directeur avec des représentants des treize Premières nations mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Parcs Canada a aussi discuté de ce plan avec le Native Council of Nova Scotia.

Les principales questions abordées durant ces consultations ont été le savoir traditionnel des Mi'kmaq en matière d'écologie et la participation des Mi'kmaq aux comités consultatifs. Les consultations ont fourni une excellente occasion de partager de l'information et de renforcer les collaborations qui existent déjà entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

En plus de ces intervenants, de nombreux groupes d'intérêt présents dans la collectivité de St. Peters ou dans ses environs peuvent apporter une contribution importante. Beaucoup de personnes ont manifesté leur intérêt à l'égard de l'histoire et de la promotion du canal. La collectivité locale appuie généralement tout projet de développement qui stimulera le tourisme dans la région de St. Peters.

Des photographies des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters apparaissent à plusieurs endroits dans le guide touristique provincial, qui, de plus, en offre une description dans les sections consacrées aux sentiers Bras d'Or et Fleur de Lys. La diffusion de cette information vient s'ajouter aux publicités payées par Parcs Canada.

#### *Discussion*

Si, sur l'île du Cap-Breton, Parcs Canada profite d'importants partenariats avec le secteur touristique en faveur du parc national et d'autres lieux historiques nationaux, l'attention accordée au LHNC du Canal-de-St. Peters a été limitée jusqu'ici. Il faut

poursuivre les efforts afin de promouvoir ce lieu sous le nom de Canal-de-St. Peters, et sensibiliser davantage les tierces parties à son importance pour qu'ils l'intègrent à leurs activités de commercialisation.

Les résidents de St. Peters souhaiteraient davantage de panneaux indicateurs vers le site. L'ajout de panneaux d'orientation et le partage de panneaux avec le parc provincial ont comblé ce manque apparent dans une certaine mesure.

On aurait intérêt à offrir aux groupes d'intervenants des occasions de participer aux activités de communication et d'éducation liées aux lieux. Parmi les projets susceptibles d'intéresser les milieux locaux figurent la recherche archéologique et la planification en vue de l'établissement d'un centre d'information qui permettrait de présenter du matériel d'interprétation à l'extérieur des lieux.

#### *But*

Veiller à ce que les efforts déployés pour améliorer les relations extérieures de Parcs Canada et d'autres intervenants favorisent une représentation fidèle et cohérente du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, de la valeur de ces lieux historiques nationaux et de leurs installations en vue d'offrir des expériences de séjour qui répondent aux attentes et d'encourager la promotion des lieux par de tierces parties.

#### *Objectifs*

- Prévoir des occasions qui susciteront la participation des intervenants, du grand public et des groupes d'intérêt en faveur des lieux.
- Déterminer s'il vaut la peine d'élaborer un produit touristique associé aux lieux.
- Mettre à jour les buts et les stratégies en matière de commercialisation des lieux dans le cadre d'un plan de commercialisation de l'unité de gestion.
- Encourager l'intégration des lieux aux efforts de commercialisation déployés aux échelles locale, régionale, provinciale et nationale.

*Orientation de gestion*

Parcs Canada :

- renforcera la collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour continuer d'encourager sa participation et son appui en faveur des lieux (p. ex. par une planification conjointe de l'aménagement paysager et, s'il est possible de le faire, par une conception commune des panneaux d'interprétation);
- améliorera les relations déjà tissées avec les collectivités autochtones de l'île du Cap-Breton en poursuivant la collaboration avec le Comité Unama'ki et la Chapel Island First Nation pour encourager leur participation et leur soutien aux événements spéciaux;
- travaillera avec des représentants des communautés mi'kmaq à déterminer et à conduire des études axées sur les savoirs traditionnels en écologie, afin de répondre aux besoins mutuels;
- partagera de l'information sur l'archéologie avec les Mi'kmaq, cernera les lacunes dans les recherches et conduira d'autres fouilles, afin de répondre aux besoins mutuels;
- identifiera diverses occasions de faire participer les Mi'kmaq à des comités consultatifs associés au lieu historique national;
- établira des liens plus solides avec la collectivité de St. Peter's pour continuer d'encourager sa participation et son soutien aux événements spéciaux;
- élaborera une stratégie de commercialisation pour les deux lieux historiques nationaux, à titre d'élément du plan de Parcs Canada pour la commercialisation de l'unité de gestion du Cap-Breton;
- se servira des guides touristiques conçus par de tierces parties (p. ex. *Du rêve à l'aventure*, guide touristique produit par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse), des guides touristiques de Parcs Canada et des sites Web pour les visiteurs de l'extérieur et les groupes du secteur de l'éducation;
- accroîtra la visibilité des lieux en améliorant la signalisation et en collaborant avec les partenaires pour que les principaux documents de promotion touristique régionaux et provinciaux en parlent davantage.



## 6.0 Expériences enrichissantes pour les visiteurs

En règle générale, les tendances de la fréquentation ont été relativement stables dans l'ensemble des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada à l'île du Cap-Breton. Les visiteurs aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters peuvent arriver par la route ou par la voie navigable. Plus d'un millier de bateaux passent par l'écluse du canal chaque année. Les visiteurs arrivant par la route sont des résidents locaux et des touristes; les résidents tendent à se rendre sur les lieux pour les loisirs, pour pêcher à partir des murs du canal ou, tout simplement, pour observer les activités se déroulant dans le canal.

Ouvert de la mi-mai à la mi-octobre, le canal dessert tous les types de bateaux de plaisance durant l'été ainsi que, à l'occasion, les bateaux de pêche et les navires commerciaux ou gouvernementaux, en plus de servir de terminus ou de quai où les bateaux peuvent s'amarrer pendant de courtes périodes. Les provenances des bateaux étaient diverses en 1998 : 18 p. 100 venaient de l'île du Cap-Breton, 33 p. 100 de la Nouvelle-Écosse continentale, 16 p. 100 d'autres régions de l'Atlantique et 3 p. 100 d'autres régions du Canada et 23 p. 100 des États-Unis et d'autres pays. Les bateaux doivent être éclusés rapidement pour éviter une congestion, surtout durant la haute saison.

Des installations sont présentes sur les lieux depuis de nombreuses années. Ainsi, on peut trouver des tables de pique-nique et des bancs le long du canal, des toilettes, des téléphones publics et des poubelles. Un comptoir d'information permet d'orienter les visiteurs et de leur offrir divers documents d'information.

Selon un sondage mené auprès de visiteurs arrivant par bateau en 1998, 95 p. 100 des utilisateurs des lieux ont jugé leur expérience de séjour satisfaisante ou très satisfaisante. La propreté et les installations récréatives ont aussi été évaluées favorablement. Par ailleurs, près de 90 p. 100 des visiteurs arrivant par la route se sont dits très satisfaits de leur visite (*St. Peters Canal Visitor Satisfaction Survey, 1998*).

### *Discussion*

Il faut être en mesure d'offrir des expériences mémorables aux personnes visitant les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters. Les visiteurs peuvent arriver par la route ou par la voie navigable. Aussi, les expériences qu'ils sont appelés à vivre peuvent différer, car leurs besoins ne sont pas les mêmes. Le fait de prévoir des installations et des services adaptés aux besoins favorise l'appréciation et la compréhension des lieux historiques nationaux de la part des différents visiteurs.

### *But*

Veiller à ce que les visiteurs vivent des expériences mémorables aux LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, et à ce que des installations et des services adaptés aux besoins soient offerts pour rehausser ces expériences en fonction d'un éventail d'intérêts, d'âges et d'aptitudes.

### *Objectifs*

- Fournir des services de qualité, qui sont adaptés aux besoins;
- Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'il y a lieu.

*Orientation de gestion*

Parcs Canada :

- collaborera avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'élaboration d'un plan d'aménagement paysager qui reliera les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters au parc provincial Battery ainsi qu'au sentier pédestre du village de St. Peters. L'Agence doit y intégrer un plan pour un réseau de sentiers et l'amélioration de la signalisation;
- continuer a de mesurer la satisfaction de la clientèle et de suivre les tendances de la fréquentation des lieux;
- élaborera des politiques pour la conception d'activités appropriées autour du canal.

## 7.0 Ressources naturelles

Les éléments naturels se trouvant sur le territoire des canaux historiques sont préservés conformément aux politiques de Parcs Canada. Les canaux doivent être exploités et entretenus de façon à conserver un équilibre entre l'utilisation qu'on en fait et les répercussions environnementales, avec le souci constant de préserver le milieu naturel. Le cadre naturel du Canal-de-St. Peters, qui forme un paysage pittoresque et offre un accès à l'océan Atlantique et au lac Bras d'Or, est cher à la collectivité de St. Peters. Par ailleurs, le canal est un chaînon écologique important dans le mouvement des organismes et des eaux entre l'océan et le lac.

Dans le cadre d'une enquête biophysique préliminaire menée à l'été 1999<sup>1</sup>, on a évalué l'état actuel des valeurs naturelles des lieux pour établir une base de référence sur laquelle appuyer de futures études biophysiques. On a échantillonné presque 120 espèces de plantes vasculaires lors de l'enquête préliminaire; un autre échantillonnage permettrait probablement de dénombrer d'autres espèces.

La végétation des lieux est typique des terres perturbées qu'on trouve dans les zones habitées de l'Est du Canada. Certaines espèces ne sont pas indigènes, soit parce qu'elles sont issues de la longue période de colonisation européenne, soit parce qu'elles ont été délibérément introduites afin de régénérer les lieux après la restauration du canal, dans les années 1980. Le sol est partiellement boisé (de l'épinette blanche, du sapin baumier et du bouleau blanc sur le versant est; de l'épinette blanche, de l'aulne et du pin planté sur le versant ouest), et du gazon parsemé d'arbres d'ombrage, plantés, recouvre le sentier de halage et les autres zones plates adjacentes au canal.

Les oiseaux marins et les oiseaux chanteurs sont les espèces fauniques les plus

communes au canal, bien qu'il soit aussi courant d'y voir des pygargues à tête blanche. On n'a pas encore inventorié les mammifères, les amphibiens, les reptiles et les poissons qui pour raient fréquenter les lieux.

### *Discussion*

Le cadre naturel du canal est généralement en bon état. Les répercussions possibles de la présence de plantes non indigènes n'ont pas encore été évaluées. Aucune donnée n'est disponible relativement à la vie marine, et on ignore si des espèces marines non indigènes sont présentes.

### *But*

Veiller à ce que les éléments du paysage naturel et les valeurs aquatiques des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters soient respectés dans les décisions prises relativement à ces lieux.

### *Objectifs*

- Comprendre les éléments biophysiques naturels des lieux.
- Préserver les éléments biophysiques naturels des lieux.

### *Orientation de gestion*

Parcs Canada :

- effectuera une étude biophysique de la propriété qu'il administre sur les lieux;
- collaborera avec d'autres organismes préservant les ressources naturelles pour mettre sur pied un programme de surveillance des espèces envahissantes, au besoin;
- travaillera de concert avec le ministère des Pêches et des Océans et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à la préservation et à la gestion des éléments naturels, qu'ils soient terrestres ou aquatiques, de la propriété administrée.

<sup>1</sup> Rapport préparé par Stapelton and Bridgland, 1999



## 8.0 Exploitation et administration des lieux

Parcs Canada est l'exploitant unique du Canal-de-St. Peters; toutes les responsabilités liées aux opérations et à l'entretien lui incombent. En plus d'avoir préparé un plan d'intervention d'urgence, Parcs Canada a mis en place des dispositifs et des mesures de précaution pour assurer une utilisation sécuritaire du lieu et du canal par les visiteurs. De plus, Parcs Canada s'est doté d'un autre plan d'intervention sur le plan environnemental dans l'éventualité où des déversements et des fuites d'hydrocarbures se produiraient à cause des bateaux ou des véhicules présents sur la propriété.

Lorsque Transports Canada exploitait le Canal-de-St. Peters, avant 1972, deux entrepôts de pétrole en vrac se trouvaient du côté face à l'océan Atlantique, près de la rue Denys. L'une de ces installations a été complètement décontaminée, tandis que l'infrastructure en surface de la seconde a été enlevée en 1987. Une évaluation environnementale du site a conclu que les hydrocarbures pétroliers ne présentaient aucun risque pour l'environnement marin. Par ailleurs, une analyse des risques pour la santé humaine a indiqué que les niveaux de contamination du sol posaient peu de menaces pour la santé humaine en fonction de l'utilisation actuelle des terres.

### *But*

Veiller à ce que l'exploitation et l'administration des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters par Parcs Canada favorisent l'adoption de pratiques saines pour l'environnement dans des lieux sécuritaires et bien entretenus.

### *Objectifs*

- Garantir des services de qualité et des installations sécuritaires et bien entretenues pour les utilisateurs arrivant par voie terrestre ou par bateau.
- S'assurer que la propriété administrée ne contient aucun contaminant.
- Favoriser le respect des règlements et des mesures de sécurité par les personnes arrivant par bateau et les visiteurs arrivant par voie terrestre.

### *Orientation de gestion*

Parcs Canada :

- préparera un plan de sécurité publique à l'intention des visiteurs arrivant par voie terrestre;
- mettra à jour les mesures de sécurité visant les visiteurs arrivant par bateau en installant et exploitant des services de radio maritime VHF pour communiquer avec les bateaux;
- sensibilisera davantage le public à l'égard des mesures et des pratiques de sécurité applicables aux visiteurs et à la population locale en misant sur divers moyens, y compris la signalisation;
- évaluera les exigences et les méthodes de gestion relatives à la décontamination des anciens entrepôts en vrac se trouvant sur la propriété administrée.



## 9.0 Analyse des répercussions et évaluation environnementale

Parcs Canada est responsable de l'évaluation et de l'atténuation des répercussions de ses activités sur les écosystèmes, les ressources culturelles et l'intégrité commémorative. *La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, établie par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige une évaluation environnementale de tous les plans et politiques présentés au Cabinet fédéral ou à un ministre à des fins d'approbation. Les plans directeurs des lieux historiques nationaux n'y font pas exception.

Aussi a-t-il fallu procéder à une évaluation environnementale des buts, des programmes, des lignes directrices et des projets présentés dans ce plan directeur au moment d'en soumettre la version presque finale. Le but de cette évaluation environnementale stratégique était de cerner les effets environnementaux des activités, des installations et des idées en cours et proposées dans ce plan ainsi que les répercussions environnementales sur les lieux. L'évaluation visait également à déterminer les effets environnementaux à considérer dans l'établissement des lignes directrices pour la gestion des lieux.

L'évaluation environnementale a amené Parcs Canada à mesurer les effets cumulatifs sur les ressources culturelles et naturelles de toutes les propositions. De plus, sur le plan stratégique, elle couvrait l'éventail complet des répercussions possibles des activités en cours et des projets proposés sur les ressources culturelles et naturelles des lieux historiques nationaux.

L'orientation et les initiatives présentées dans le plan directeur reconnaissent les défis liés à l'administration des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters. Le processus de planification a prévu un examen public, et le plan directeur tient compte des points de vue et des commentaires exprimés par le public.

L'orientation et les buts de gestion proposés devraient entraîner des avantages

cumulatifs pour l'intégrité commémorative, outre des effets cumulatifs neutres pour les valeurs écologiques de la propriété administrée et un avantage cumulatif net sur le plan socioéconomique. Les activités et les projets de développement que propose le plan et qui risquent de déclencher l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* sont les suivants :

- La stabilisation de la maison de l'éclusier et la restauration de l'extérieur de celle-ci;
- Les travaux effectués sur les terres administrées par Parcs Canada pour relier les sentiers du village de St. Peters à ceux du parc provincial Battery.

La plupart des autres propositions décrites dans le plan directeur sont stratégiques; tout projet particulier sera évalué conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Des modifications ont été apportées au plan directeur provisoire des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters par suite de l'évaluation environnementale stratégique, soit :

- Élargir les efforts de collaboration entre Parcs Canada et les autres gestionnaires fonciers pour inclure le lieu désigné, et non seulement la propriété administrée (4.0 Préserver les ressources culturelles);
- S'engager à élaborer un plan de sécurité publique (8.0 Exploitation et administration).

On a considéré les politiques environnementales pertinentes qui sont mises en œuvre par le gouvernement fédéral, y compris celles de Parcs Canada, lors d'un examen stratégique. Les orientations stratégiques proposées dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. L'approche choisie en matière de gestion et la mise en œuvre des mesures suggérées devraient rehausser l'intégrité commémorative des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters.



## 10.0 Mise en œuvre

Les mesures proposées dans ce plan directeur pour le LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters sont mises en œuvre par l'entremise du plan d'affaires viable de l'unité de gestion. Bien que le plan directeur se veuille un guide stratégique d'une durée de dix à quinze ans (révisé tous les cinq ans), le plan d'affaires viable annuel brosse un tableau des activités envisagées sur une période de cinq ans et est révisé tous les ans. Ce document décrit quelles mesures du plan directeur seront concrétisées au cours des cinq prochaines années, à quel moment et à quel coût. Tout changement apporté aux prévisions établies sur cinq ans est mentionné au moment de la révision annuelle et de la mise à jour du plan d'affaires viable.

Le directeur de l'unité de gestion du Cap-Breton est responsable de la mise en œuvre de ce plan directeur. Ses trois principaux secteurs de responsabilité en ce qui concerne le LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters sont les suivants :

1. Assurer l'intégrité commémorative du lieu
2. Améliorer les services aux visiteurs
3. Faire un usage efficace et judicieux des deniers publics.

La mise en œuvre des mesures proposées dans le plan directeur pour le LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters, une fois approuvé, dépend des ressources financières disponibles, plus précisément de l'attribution

des ressources actuelles de l'unité de gestion. Les initiatives coopératives seront explorées en vue de déterminer, d'évaluer et de mettre en œuvre d'autres mesures proposées dans le plan directeur.

Les mesures prioritaires sont décrites et présentées dans le tableau ci-dessous conformément aux gammes de services figurant dans le plan d'affaires viable; toutefois, ces mesures pourraient être réévaluées à la lumière de circonstances ou d'une information nouvelles, ou des modifications apportées aux priorités et décisions nationales. L'accent a été mis sur les activités qui devraient être réalisées au cours des trois premières années suivant l'approbation du plan directeur, mais d'autres mesures prévues pendant la durée du plan directeur sont également indiquées. La notion de priorité se résume ici à délimiter de façon générale la période de mise en œuvre des mesures proposées. Les critères de priorisation seront approfondis pendant la rédaction du plan d'affaires viable de l'unité de gestion.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur seront décrits dans les rapports annuels sur le rendement de Parcs Canada. Ils seront de plus communiqués périodiquement à la population, qui sera consultée sur les changements importants. Le plan directeur fera l'objet d'une révision périodique et peut être modifié pour tenir compte des circonstances changeantes.

Gamme de services	Mesures	Trois premières années	Priorités des années futures
<i>Protection des ressources : gamme de services 2</i>	<p>Préparer un plan qui expliquera de façon détaillée comment on préservera la valeur patrimoniale des ressources culturelles associées au LHNC du Canal-de-St. Peters et celle des ressources situées sur le territoire de Parcs Canada à l'intérieur du LHNC de St. Peters.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier toutes les ressources culturelles connues liées à ces lieux historiques nationaux.</li> </ul>	•	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retracer et cartographier les éléments archéologiques connus et potentiels.</li> </ul>	•	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler et surveiller les systèmes en place pour assurer le maintien des ressources culturelles avec le minimum de détérioration.</li> </ul>	•	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver d'autres ressources culturelles en place et évaluer leur état, y compris en vérifiant et en évaluant la présence de ressources culturelles liées aux campements mi'kmaq et leurs liens avec l'histoire de la traite des fourrures et le rôle de Nicolas Denys.</li> </ul>		•
	<p>Stabiliser la maison de l'éclusier et en restaurer l'extérieur, sans exclure une stabilisation ou une restauration éventuelle de l'intérieur au cas où le bâtiment serait ouvert au public à une date ultérieure.</p>		•
	<p>Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'appuyer ses efforts pour contrôler l'érosion côtière à Fort Toulouse.</p>	•	•
	<p>Travailler de concert avec les propriétaires fonciers afin de protéger les ressources culturelles importantes liées à Port Toulouse qui se trouveraient à l'intérieur du lieu désigné, mais sur des terres à l'extérieur du parc provincial Battery.</p>		•
<i>Ressources naturelles : gamme de services 2</i>	<p>Effectuer une étude biophysique de la propriété administrée sur les lieux.</p>		•
	<p>Collaborer avec d'autres organismes préservant les ressources naturelles pour mettre sur pied un programme de surveillance des espèces envahissantes, au besoin.</p>		•
<i>Communication des messages : gamme de services 3</i>	<p>Préparer un plan de mise en valeur du patrimoine et veiller à ce que les messages sur l'importance historique nationale soient communiqués et compris.</p>	•	
	<p>Élaborer une stratégie de sensibilisation qui fait partie intégrante d'un plan global pour les lieux historiques nationaux de l'île du Cap-Breton.</p>	•	
	<p>Mesurer sur place l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine, à l'aide d'un sondage sur la satisfaction des visiteurs et d'autres outils d'évaluation.</p>	•	
	<p>Former les membres du personnel du canal afin de développer leurs compétences de base et leur capacité de communiquer les messages clés aux moments opportuns.</p>	•	
	<p>Continuer de collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'avancement d'initiatives conjointes visant la mise en valeur du patrimoine et, plus particulièrement, la diffusion des messages liés à Port Toulouse.</p>		•

Gamme de services	Mesures	Trois premières années	Priorités des années futures
<i>Services aux visiteurs : gamme de services 4</i>	Collaborer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'élaboration d'un plan d'aménagement paysager qui relie les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters au parc provincial Battery ainsi qu'au sentier pédestre du village de St. Peters. Ce plan comprendra un plan pour la création d'un réseau de sentiers et l'amélioration de la signalisation.	•	
	• Préparer un plan du réseau des sentiers.		•
	• Améliorer la signalisation vers les lieux.		•
	Continuer de mesurer la satisfaction de la clientèle et de suivre les tendances de la fréquentation des lieux.	•	•
	Élaborer des politiques pour la conception d'activités appropriées.	•	
	Élaborer une stratégie de gestion des recettes adéquate.	•	
<i>Relations extérieures : gamme de services 2, 4 ou 7 (selon le type de partenariat)</i>	Élargir les efforts de collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.	•	
	Améliorer la collaboration avec les Premières nations par l'intermédiaire du Comité Unama'ki et de la Chapel Island First Nation.	•	
	Travailler avec des représentants des communautés mi'kmaq à déterminer et à conduire des études axées sur les savoirs traditionnels en écologie, afin de répondre aux besoins mutuels.	•	
	Partager de l'information sur l'archéologie avec les Mi'kmaq, cerner les lacunes dans les recherches et conduire d'autres fouilles, afin de répondre aux besoins mutuels.	•	
	Identifier diverses occasions de faire participer les Mi'kmaq à des comités consultatifs associés au lieu historique national.	•	
	Établir des liens plus solides avec la collectivité de St. Peters'.	•	
<i>Relations extérieures : gamme de services 4</i>	Élaborer une stratégie de commercialisation pour les deux lieux historiques nationaux, à titre d'élément du plan de Parcs Canada pour la commercialisation du Cap-Breton.	•	
	Accroître la visibilité du Canal-de-St. Peters en améliorant la signalisation et en collaborant avec les partenaires pour que les principaux documents de promotion touristique régionaux et provinciaux en parlent davantage.	•	
<i>Gestion de Parcs Canada : gamme de services 7</i>	Préparer un plan de sécurité publique à l'intention des visiteurs arrivant par voie terrestre.	•	•
	Mettre à jour les mesures de sécurité visant les personnes arrivant par bateau en installant et exploitant des services de radio maritime VHF pour communiquer avec elles.	•	
	Sensibiliser davantage le public aux mesures et aux pratiques de sécurité applicables aux visiteurs et à la population locale en misant sur divers moyens, y compris la signalisation.	•	
	Évaluer les exigences et les méthodes de gestion relatives à la décontamination des anciens entrepôts en vrac se trouvant sur la propriété administrée.		•



## ANNEXE 1

# Information supplémentaire tirée des énoncés d'intégrité commémorative

### A. AUTRES RESSOURCES PATRIMONIALES

Certaines ressources culturelles ne sont pas liées directement aux motifs qui ont présidé à la désignation d'un lieu historique national, mais leur association régionale ou locale, leur importance historique et leurs qualités esthétiques ou environnementales n'en sont pas moins appréciées. Un élément, une ressource ou un paysage apprécié pour son évolution, qui a été témoin de nombreuses époques ou auquel on a attribué une signification culturelle particulière peut avoir une valeur patrimoniale ou être désigné comme étant une ressource de niveau II. Les ressources suivantes ont une valeur patrimoniale reconnue. Sauf indication contraire, ces ressources culturelles sont gérées par Parcs Canada.

*Le lieu historique national du Canada (LHNC) de St. Peters Sentier de portage que les Mi'kmaq empruntaient jadis et leurs campements* : le sentier emprunté par les Mi'kmaq pour traverser l'isthme qui sépare le lac Bras d'Or de l'océan Atlantique en transportant leurs canots, et leurs campements aux deux extrémités du sentier, comme l'indique une carte historique (v. 1714).

*La colonie française et acadienne* : vestiges possibles de bâtiments agricoles de Petit Saint-Pierre et Petit Pas contemporains de ceux de Port Toulouse. Les deux étaient situés sur la baie Saint-Pierre et au lac Bras d'Or, comme l'indique une carte historique (v. 1731).

*Le cimetière* : un cimetière aurait existé durant les quarante ans d'activité du poste de traite. Il a pu être situé près du poste mais à l'extérieur des murs, comme on l'a vu dans d'autres lieux d'habitation (p. ex. Port-Royal).

*Le fort Dorchester* : les ruines de ce fort, érigé en 1793–1794 au sommet du mont Grenville, se trouvent dans le parc provincial Battery. Les Britanniques l'ont occupé peu de temps.

### *Le LHNC du Canal-de-St. Peters*

*L'infrastructure du canal* : la maison de l'éclusier, construite en 1876, est un édifice patrimonial « reconnu » selon le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Certains vestiges y sont associés (p. ex. un puits creusé aux alentours de 1916, un jardin, un hangar-garage). Une couche d'argile de 30 à 50 cm d'épaisseur renfermant des artefacts du XIX<sup>e</sup> siècle couvrait le jardin. Ces artefacts appartenaient à la famille de l'éclusier et datent de 1920 ou avant. La collection obtenue des fouilles archéologiques de 1985 comprend 725 fragments de céramique, de verre, de contenants et de clous. D'autres infrastructures regroupent les fondations de la maison du pont ainsi que les structures de l'entrepôt qui remontent aux débuts de l'histoire du canal : entrepôt (1919), maison du pont (1916–1920).

*Ouvrages de génie du canal* : les travaux ont porté sur le premier sas de l'écluse, le sentier longeant le canal, l'écluse elle-même (construite en 1915–1917 et modifiée en 1977), la tranchée de la côte atlantique et les parois. Les rails et les pierres de taille le long de la côte atlantique sont associés à la reconstruction du canal en 1914–1917. Tous ces éléments historiques sont soit du matériel d'origine, soit du matériel essentiel à l'existence du canal.

*Le pont tournant* : construit à son emplacement actuel en 1931, il est le quatrième pont qui traverse le canal; les autres ont été construits respectivement en 1869, en 1876 et en 1919. C'est l'un des deux seuls ponts tournants qui fonctionnent encore en Nouvelle-Écosse.

*Le développement de la colonie* : les ruines de la maison de Lawrence Kavanagh construite vers 1768 par Lawrence Kavanagh fils. Sa propriété, qui comprend également des bâtiments annexes, occupe 500 acres situées à

Port Toulouse après que la région a été renommée St. Peter's. Sur les fondations de la maison des Kavanagh se trouvent les ruines du Richmond County Hospital construit en 1911 et brûlé en 1920. Ces ruines sont abritées dans le parc provincial Battery.

Note : afin de décrire en détail les ressources associées à chacun de ces deux lieux historiques nationaux, les vestiges archéologiques du fort de Nicolas Denys sont considérés comme des ressources de niveau II liées au LHNC du Canal-de-St. Peters.

## B. MESSAGES

### Messages sur l'importance historique nationale et messages contextuels

Le message suivant fait ressortir l'importance historique nationale du LHNC du Canal-de-St. Peters :

*Le canal de St. Peters fait partie du réseau national des canaux du Canada.*

### Messages contextuels pour le canal de St. Peters :

- Le canal de St. Peters est un canal utilisé qui permet de traverser l'isthme étroit entre l'océan Atlantique et le lac Bras d'Or;
- Le canal a été construit entre 1854 et 1869 et a été élargi, par la suite, et modifié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> pour l'adapter aux nouvelles dimensions des bateaux qui l'empruntent;
- Le lieu a été utilisé comme voie de transport entre l'océan Atlantique et le lac Bras d'Or;
- La voie navigable, les ouvrages, les bâtiments et les éléments du paysage, ainsi que la relation entre eux, sont une preuve concrète de l'évolution de l'histoire du canal;
- Certains ouvrages de génie d'origine et des bâtiments de toutes les périodes de construction ont survécu jusqu'à nos jours;
- Le canal et l'écluse sont adaptés aux niveaux variables des marées;
- Un pont tournant mobile était nécessaire pour permettre le passage terrestre et maritime;

- En tant que voie navigable, le canal de St. Peters a joué un rôle important au Cap-Breton au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, ainsi que dans le commerce et les échanges nationaux et internationaux;
- Le canal joue un rôle essentiel en assurant le passage des bateaux commerciaux et de plaisance;
- Les canaux font partie du réseau des transports au Canada depuis la construction de trois petites écluses dans les années 1640 jusqu'à nos jours avec la voie maritime du Saint-Laurent.

Les messages suivants font ressortir l'importance historique nationale du LHNC de St. Peters :

*St. Peters se trouve à l'emplacement de Fort Saint-Pierre, ancien poste de traite fortifié du XVII<sup>e</sup> siècle acquis par Nicolas Denys en 1650 pour commercer avec les Mi'kmaq;*

*St. Peters se trouve à l'emplacement de Port Toulouse qui appartenait aux Français et dont la présence militaire témoignait de la rivalité franco-anglaise entre 1713 et 1758.*

### Messages contextuels pour le LHNC de St. Peters :

- Les grandes alliances conclues entre les Français et les Mi'kmaq ont été soutenues par les relations militaires, sociales et commerciales qui ont permis l'établissement et la survie de Saint-Pierre;
- St. Peters (connu alors sous le nom de Port Toulouse) a été le théâtre de conflits en 1745 et en 1758 entre les Français et les Britanniques durant la lutte pour l'empire qui opposa les deux camps au XVIII<sup>e</sup> siècle;
- La région était une colonie acadienne entre 1713 et 1758;
- Nicolas Denys, pionnier actif dans le commerce des fourrures et la pêche et auteur d'un ouvrage sur l'Acadie (1672), a été nommé gouverneur et lieutenant général des côtes et îles du golfe du Saint-Laurent, de Canso à Gaspé en 1654. En 1924, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada l'a reconnu comme personne d'importance historique nationale.

### **Messages à propos d'autres valeurs patrimoniales**

Ces messages visent à sensibiliser les gens aux valeurs patrimoniales liées au canal de St. Peters et à St. Peters. Ils ne sont pas directement liés à l'objectif de commémoration des lieux historiques nationaux, mais peuvent être communiqués à l'aide du programme de mise en valeur du patrimoine.

#### *La présence des Mi'kmaq*

- Les Mi'kmaq empruntaient ce lieu pour faire du portage et y établissaient au besoin des campements saisonniers.
- De 1713 à 1758, lorsque cette région était appelée Port Toulouse, les Mi'kmaq y tenaient des réunions annuelles avec des représentants de la colonie française venus de Louisbourg et des missionnaires locaux à propos de l'alliance entre les deux peuples.
- Les Mi'kmaq ont fréquenté ce lieu jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle en y établissant des campements saisonniers, en y pêchant et en y récoltant des plantes médicinales traditionnelles.
- Le patrimoine des Mi'kmaq est visible dans la région avoisinante.

#### *Les premiers Européens*

- Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, des pêcheurs portugais se seraient installés dans ce lieu et l'auraient appelé San Pedro.

#### *La colonie française et acadienne*

- Les habitants de Port Toulouse et les Français de l'Isle Royale entretenaient des relations commerciales, administratives et politiques.
- Les Acadiens et d'autres Français ont été déportés par les autorités britanniques en 1745 et en 1758.
- Les patrimoines acadien et français sont visibles dans la région avoisinante.

#### *La relation historique avec d'autres lieux historiques nationaux*

- Un lien historique lie le LHNC de St. Peters à celui du Canal-de-St. Peters, et un lien thématique le relie à de nombreux autres lieux français et acadiens situés au Canada atlantique, dont les LHNC de Port-Royal, du Fort-Anne, des Îles-Canso, de Port-la-Joye-Fort-Amherst, du Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland, de la Forteresse-de-Louisbourg, de Grand-Pré, Boishébert et de Castle Hill.
- Il existe un lien thématique entre le LHNC du Canal-de-St. Peters et d'autres canaux historiques canadiens, notamment le Canal-Rideau, la Voie-Navigable-Trent-Severn, le Canal-de-Sault Ste. Marie, le Canal-de-Chambly, le Canal-de-Carillon, le Canal-de-Saint-Ours, le Canal-de-Lachine et le Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue.

#### *Le développement de la communauté de St. Peter's*

- Saint-Pierre – Port Toulouse sont devenues la ville moderne de St. Peter's après 1758.
- La région a connu une évolution considérable et a été le théâtre d'événements importants après le départ des Français.
- Le canal a joué un rôle déterminant dans le développement de St. Peter's.
- La famille Kavanagh a apporté une contribution importante à l'établissement et à la croissance de St. Peter's.
- Wallace MacAskill, photographe de renommée nationale, est né à St. Peter's.

#### *Le réseau des lieux historiques nationaux*

- Les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters font partie d'un ensemble national de plus de 900 lieux historiques nationaux.
- Les LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters ont été désignés lieux d'importance pour tous les Canadiens par le gouvernement du Canada en raison de leur signification nationale.

## C. DESCRIPTION ET ÉVALUATION DES RESSOURCES CULTURELLES

Description	Évaluation des ressources culturelles	Explication
<b>Le LHNC de St. Peters</b>		
Le poste de traite fortifié du XVII <sup>e</sup> siècle	Niveau I	Les ressources culturelles en place consistent en des vestiges souterrains et des éléments de surface associés au poste de traite, aux bâtiments et autres éléments du lieu. Les structures à l'intérieur des remparts incluait les bâtiments suivants : la maison de Nicolas Denys, d'autres logements, des entrepôts, parmi lesquels on trouve un grenier à céréales et des ateliers, et une chapelle.
Le chemin de halage	Niveau I	Aucun vestige de la construction du XVII <sup>e</sup> n'est connu.
Les ruines de Fort Toulouse	Niveau I	Ces ressources sont formées des vestiges visibles ou d'indices archéologiques des fortifications et des structures datant de trois périodes de construction : 1715-1731, 1731-1745 et 1749-1758. Ces ruines se trouvent dans le parc provincial Battery.
Le village de Port Toulouse	Niveau I	Le village a été construit en 1716 et a duré jusqu'en 1745 lorsqu'il a été détruit par les Britanniques. Il a été réoccupé en 1749 et est passé sous l'autorité britannique en 1758. Des ruines du village peuvent se voir sur des photos aériennes et apparaissent comme des dépressions et des crêtes à la surface du sol. La plupart des vestiges des structures se trouvent sous terre. Ces vestiges n'ont pas fait l'objet d'une inspection archéologique. Ils sont abrités dans le parc provincial Battery.
Objets associés au poste de traite fortifié du XVII <sup>e</sup> siècle	Niveau I	La collection compte environ 1 100 artefacts, 20 os d'animaux et d'autres échantillons déterrés du fort du XVII <sup>e</sup> siècle. Parmi ces objets, on trouve de l'enduit, des briques, des clous, des boulons, du verre de fenêtres et du plomb, des munitions, des armes (parties de fusils, silex, dague), des outils (haches, houe), des ustensiles ménagers en fer, en cuivre, en céramique et en verre, des clous de finition, des pipes en argile et des objets très ornés (conservés à l'entrepôt d'archéologie de la Gestion des ressources culturelles de Parcs Canada à Halifax).
Objets associés à Fort Toulouse	Niveau I	La collection comporte environ 500 objets archéologiques qui comprennent du matériel de construction, du torchis sur clayonnage, de l'enduit blanchi à la chaux, du bois brûlé, des briques, des objets ménagers en céramique, une pièce de monnaie française datant de 1711, des silex, des fragments de pipe, des boutons en laiton et un morceau d'un galon d'uniforme argenté. La collection comporte aussi des os de volaille et de mammifères marins. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse est propriétaire de la collection. Une entente officielle a été conclue avec le Nova Scotia Museum pour conserver la collection à l'entrepôt d'archéologie de la Gestion des ressources culturelles de Parcs Canada à Halifax.
Le sentier de portage	Niveau II	Les Mi'kmaq empruntaient ce sentier pour traverser l'isthme qui sépare le lac Bras d'Or de l'océan en transportant leurs canots. On ignore s'il en reste des vestiges.
Les campements des Mi'kmaq	Niveau II	Des traces du campement installé au bord du lac Bras d'Or seraient toujours sous les déblais; les abords du canal ont été construits plus loin que la rive originale.

Description	Évaluation des ressources culturelles	Explication
Le cimetière	Niveau II	Un cimetière se trouverait à l'extérieur du poste de traite fortifié, mais on ignore son emplacement.
Les bâtiments agricoles de Petit Saint-Pierre et Petit Pas	Niveau II	Il y avait quelques bâtiments à Petit Saint-Pierre et Petit Pas, aussi bien au large de la baie Saint-Pierre qu'au bord du lac Bras d'Or, y compris ce qui aurait été la ferme de La Montagne. Leur occupation date de la même époque que Port Toulouse.
Les ruines du fort Dorchester (fort Grenville)	Niveau II	Elles comportent des vestiges souterrains du fort datant de 1793–1794; le contour de base est toujours visible. Elles se trouvent au sommet du mont Grenville au parc national Battery.
Les ruines de la propriété de Lawrence Kavanagh	Niveau II	Le domaine comporte essentiellement les ruines de la résidence et des bâtiments annexes construits en 1768 par Lawrence Kavanagh fils, près de la maison du prêtre de Port Toulouse, et les ruines d'une grande maison de trois étages qui est devenue la résidence des Kavanagh en 1811.
Les fondations en ciment du Richmond County Hospital	Niveau II	L'hôpital a été construit en 1911 directement sur les fondations de la maison des Kavanagh construite en 1811 et détruite plus tard. Il est parti en flammes en 1920.
Inscriptions de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada	Niveau II	Deux inscriptions de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sont placées sur un seul cairn situé du côté sud-est de la maison de l'éclusier.

#### Le LHNC du Canal-de-St. Peters

<b>A. Ressources bâties</b>		
La maison de l'éclusier	Niveau II	Maison construite au départ pour l'éclusier du canal en 1876; elle est « reconnue » par le BEEFP.
Les fondations de la maison du pont	Niveau II	Les fondations datent du début de l'histoire du canal (entre 1916 et 1920). Le bâtiment lui-même a subi d'importantes interventions et a été classé dans la catégorie « autres ». Le BEEFP doit revoir cette évaluation.
Les fondations du magasin	Niveau II	Le bâtiment servait à l'entreposage du matériel nécessaire au fonctionnement du pont et à son entretien. Seules les fondations datent du début de l'histoire du canal (1910). Il a été classé dans la catégorie « autres ».
<b>B. Ouvrages de génie du canal</b>		
Le premier sas de l'écluse	Niveau II	Le seul élément restant de la première construction du canal.
Le sentier longeant le canal (côté est)	Niveau II	Associé aux premiers ouvrages du canal et illustre la technologie de l'époque.
L'écluse contemporaine	Niveau II	Construite en 1915–1917 et modifiée en 1977.
La tranchée du côté atlantique	Niveau II	Composante essentielle à l'existence du canal.
Les parois de l'est et de l'ouest	Niveau II	Certaines parties des parois contiennent encore du matériel originel. La forme et la fonction ont toutes les deux une valeur historique.

Description	Évaluation des ressources culturelles	Explication
<b>C. Le pont</b>		
Le pont tournant	Niveau II	Le pont revêt un intérêt historique important étant l'un des deux seuls ponts tournants qui fonctionnent encore en Nouvelle-Écosse. Il représente un type particulier de ponts tournants, autrefois communs aux canaux canadiens, mais qui disparaît rapidement aujourd'hui.
Pile centrale de fondation et culée des côtés est et ouest	Niveau II	La fondation daterait des ouvrages de 1876 et de 1891.
<b>D. Les terres</b>		
Piles de déblais – côtés de l'Atlantique et du lac Bras d'Or	Niveau II	Les piles contiennent du matériel retiré durant la construction du canal.
Puits	Niveau II	Un puits obturé, construit en 1916, est situé à 4 m à l'ouest de la maison de l'éclusier.
Jardin	Niveau II	Relief associé à la maison de l'éclusier. Une épaisse couche d'argile (30-50 cm) renferme des fragments d'artefacts du XIX <sup>e</sup> siècle.
Vestiges du hangar-garage	Niveau II	Le hangar et le garage de la maison de l'éclusier datent de 1870–1880. Le bâtiment a été enlevé en 1988 et il ne reste plus que des ruines de béton.
Rails le long de la côte atlantique	Niveau II	Les rails auraient été utilisés pendant la construction du canal, en 1915–1917.
Pierres de taille	Niveau II	Elles proviendraient de la première paroi du canal. Elles seront étudiées avant d'être retirées de leur emplacement actuel.
<b>E. Les ressources associées au LHNC de St. Peters</b>		
Ressources du LHNC de St. Peters	Niveau II	Toutes les ressources de niveau I associées au LHNC de St. Peters situées dans la propriété administrée du canal de St. Peters sont considérées comme ressources de niveau II liées au LHNC du Canal-de-St. Peters.
Collection archéologique	Niveau II	La collection comporte environ 725 fragments de céramique, de verre, de contenants, de clous et d'autres objets métalliques. Les artefacts appartenaient à la famille de l'éclusier et datent de 1920 et avant.
Collection de conservation	Niveau II	La pompe de plongée est le seul objet de la collection de conservation associé à l'objectif de commémoration du lieu.
Inscriptions	Niveau II	Deux inscriptions de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada placées sur un seul cairn sont situées du côté sud-ouest de la maison de l'éclusier.

## ANNEXE 2

## Tableau d'intégrité commémorative

Parcs Canada évalue régulièrement l'état et l'intégrité des lieux historiques nationaux à l'aide d'une série d'indicateurs. Ceux-ci sont divisés en trois catégories générales : l'état de la ressource, l'efficacité de la communication et les pratiques de gestion choisies. Le tableau suivant est un résumé de l'état de l'intégrité commémorative des LHNC du Canal-de-St. Peters et de St. Peters préparé en 2000.

R = à risque; L = déficience légère; B = bon; S.O. = sans objet; N.C. = non coté ou non visé par le rapport

Indicateurs	St. Peters	Canal-de-St. Peters
<b>État de la ressource</b>		
En général	B	L
Ressources d'importance nationale	B	S.O.
Autres ressources culturelles	N.C.	N.C.
Types de ressources culturelles		
• Lieu désigné	B	B
• Éléments du paysage :		
Chemin de halage	N.C.	N.C.
Lieux autochtones	N.C.	N.C.
• Bâtiments, structures :		
Maison de l'éclusier	S.O.	R
Structures du canal	S.O.	B
• Sites archéologiques :		
Le fort de Denys	B	S.O.
Port Toulouse	N.C.	S.O.
Fort Toulouse	R	S.O.
Premier sas du canal	S.O.	N.C.
• Objets	B	B
<b>Efficacité de la communication</b>		
En général	R	R
Importance nationale	R	R
Autres valeurs patrimoniales	R	L
Efficacité des médias	R	R
Compréhension du public	R	R
Perspectives présentées et leur complexité	R	R

<b>Indicateurs</b>	<b>St. Peters</b>	<b>Canal-de-St. Peters</b>
Valeurs générales du lieu historique national	R	R
<b>Pratiques de gestion choisies</b>		
En général	L à B	R
Inventaire et évaluation des ressources culturelles	L à B	B
Respect des principes et pratiques de gestion des ressources culturelles	L à B	L
Dossiers (archéologie)	B	B
Programmes d'entretien	B	R
Surveillance et réparation	L	L